



Sommaire

Avant-propos	04
Sigles & acronymes	07
Togo : chiffres clés	10
Introduction & Contexte pays	12
Axe 1 : Renforcer l’Inclusion et l’Harmonie Sociales et Garantir la Paix	14
Ambition 1 : Offrir une identité et garantir la couverture santé et l’accès aux services de base à tous	16
Ambition 2 : Offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail	30
Ambition 3 : Assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous	38
Axe 2 : Dynamiser la Création d’Emplois en s’appuyant sur les Forces de l’Economie	49
Ambition 4 : Faire de l’agriculture un véritable moteur de croissance et de création d’emplois	50
Ambition 5 : Le Togo consolide sa place de hub logistique et de services	58
Ambition 6 : Mobilisation des ressources et partenariat	61
Axe 3 : Moderniser le Togo et Renforcer ses Structures	64
Ambition 7 : Faire du Togo une référence régionale dans le digital	66
Ambition 9 : Solidifier les structures de l’Etat et stabiliser ses comptes publics	70
Ambition 10 : Mettre le développement durable et l’anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays	72
Axe 4 : Perspectives, Poursuite des Projets, Nouvelles Initiatives et Projets	80
Conclusion	88



Avant-propos

Aliou Mamadou Dia,

*Représentant Résident
PNUD Togo*

Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter le rapport d'activités du PNUD pour l'année 2020. Une année négativement marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus. Ce rapport est le second du genre depuis le démarrage de la mise en œuvre de notre Programme de coopération avec le Togo pour le cycle 2019-2023.

2020 n'a pas été une année comme les autres. Les impacts de la covid-19 ont bouleversé le fonctionnement de la planète entière et remis en cause nos certitudes sur nombre de plans : sanitaire, économique, relations sociales et humaines, environnemental, et culturel. Les conséquences de la COVID-19 sur notre capacité à atteindre les ODD restent préoccupantes. Selon les prévisions, environ 150 millions de personnes en plus dans le monde pourraient se retrouver en situation

d'extrême pauvreté d'ici 2021 et 130 millions de plus en situation de sous-alimentation. La crise touche en particulier les populations les plus vulnérables.

Néanmoins les ODD sont, en principe, toujours réalisables et il n'existe aucun obstacle technologique ou opérationnel à leur réalisation.

C'est grâce à notre réponse collective que nous viendrons à bout de cette pandémie en respectant les mesures barrières et en adhérant aux programmes de vaccination et de résilience post-pandémie que nos pays ont mis en place.

Je voudrais féliciter le gouvernement Togolais pour les mesures prises dès les premières heures de la survenue du premier cas au Togo à travers le renforcement des capacités opérationnelles des structures sanitaires et le déploiement de laboratoires mobiles ; la création d'un fonds de solidarité et de relance économique de 400 milliards de CFA ; la mise en place du programme de transfert monétaire ; la gratuité des tranches sociales de l'eau et l'électricité, etc.

Ces actions ajoutées à celles des partenaires au développement ont permis d'apporter une réponse vigoureuse à la lutte contre cette pandémie. Le PNUD par exemple a procédé à une reprogrammation de ses activités à hauteur de 3 millions de dollars US (environ 1 630 500 000 FCFA) consacrés à la crise sanitaire et poursuivi son appui dans de nombreux domaines : gouvernance, croissance inclusive et promotion de l'environnement et de

la biodiversité.

Toutes ces actions ont permis d'apporter des réponses concrètes au plan national de riposte dans cinq domaines clés : renforcement du système sanitaire ; appui à la résilience socio-économique ; appui communautaire et protection des droits de l'homme ; innovation digitales et soutien à la reprise pour un développement durable.

La pandémie de covid-19 a mis en évidence de nombreux défis. Je voudrais saluer l'initiative prise par le gouvernement en adoptant en 2020 la Feuille de Route Togo 2025 s'articulant autour de 3 thématiques prioritaires :

- (i) l'inclusion et l'harmonie sociales et la consolidation de la paix ;
- (ii) la création d'emplois ;
- (iii) la modernisation des structures de l'Etat.

Le document recadre le Plan national de Développement en vue d'accélérer les objectifs en vue de faire du Togo, « un pays en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ».

Le système des nations unies a réajusté son cadre de coopération en prenant en compte ces nouveaux défis émergents articulés autour

de trois grandes thématiques :

- (i) l'inclusion et l'harmonie sociales et la consolidation de la paix ;
- (ii) la création d'emplois ;
- (iii) la modernisation des structures du pays.

De ce fait, le présent rapport d'activités du PNUD met en exergue les résultats obtenus suivant les trois axes clés de la Feuille de Route du gouvernement et arrimés aux dix ambitions contenues dans ledit document stratégique en vue d'un développement durable du Togo.

C'est dire que les perspectives pour le pays en 2021 sont ambitieuses. Le Togo peut compter sur l'accompagnement du PNUD pour la réalisation d'un développement qui profite à tous, une croissance plus inclusive, le renforcement de la résilience face aux changements climatiques et le respect de la biodiversité.

Je vous en souhaite une bonne lecture.



Ce document interactif a été optimisé pour une utilisation sur les ordinateurs et les tablettes en orientation portrait. Pour revenir à la table des matières à tout moment, veuillez taper ou cliquer sur le symbole de la main (à droite) situé dans les marges de chaque page.



A propos du PNUD

Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies qui lutte contre l'injustice de la pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Travaillant avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les pays à développer des solutions intégrées et durables pour les peuples et la planète.

Le PNUD au Togo

Établi au Togo depuis 1966, le PNUD a signé avec le Gouvernement un accord de base le 21 mars 1977. Le PNUD Togo entend demeurer le partenaire stratégique du Togo pour la réalisation des priorités nationales de développement intégrant la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Le Programme pays pour la période 2019- 2023 est aligné sur les priorités du Plan National de Développement (PND 2018-2022), le Plan Stratégique du PNUD (2018-2021) et le Cadre de Coopération pour le Développement Durable entre le Togo et les Nations Unies (CCDD 2019-2023).

Pour toute information, veuillez contacter :

📍 Programme des Nations Unies pour le développement

40, Avenue des Nations Unies | BP 911 Lomé, Togo

☎ +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08 |

✉ registry.tg@undp.org | 🌐 www.tg.undp.org | 🐦 PnudTogo | 📘 Pnud.Togo | 🗣️ PNUD Togo

Publié par :

Bureau pays du PNUD au Togo

Ont contribué à cette publication :

M. Aliou Mamadou DIA, M. Mactar FALL, Abiziou M. TCHINGUILOU, Mme Epiphanie Meteteiton HOUMEY, Mme Jeanne BOUGONOU, Kossi OGOUBI, M. Eric Koffi ATRI, M. Emmanuel Yawo AGNIGBANKOU, M. Emile KENKOU, M. Yem AHIATSI, M. Christian SHINGIRO.

Recherche, Photos, textes et révision :

Emile Kenkou, Chargé de Communications.

Conception et mise en page :

© Efy Saboutey

Avertissement :

Cette publication couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. Bien que tous les efforts aient été faits pour la précision, la possibilité d'erreurs ou d'omissions ne peut être exclue. Les designs utilisés et la présentation des données sur les cartes dans cette publication n'impliquent pas l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat des Nations Unies ou du PNUD concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Tous droits réservés :

Toute utilisation des informations, en tout ou partie, doit être accompagnée d'une reconnaissance du PNUD Togo comme source.

Sigles & acronymes

ANADEB	Agence Nationale pour le Développement à la Base
BOS	Business Operational Strategy
CAMEG	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques
CCDD	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CINU	Centre d'Information des Nations Unies
CLP	Comité Locaux de Paix
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNEJ	Coalition Nationale de l'Emploi des Jeunes
CNP	Comité National de pilotage
CNSD	Conseil National de Suivi de la Décentralisation
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
CPD	Country Program Document
CPMT	Central Programme Management Team
CRS	Catholic Relief Services
CVD	Comité Villageois de Développement
DIM	Direct Implementation
DSA	Daily Subsistence Allowance
FAIEJ	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
GLOC	Government Local Office Costs
GMS	General Management Support
HACT	Harmonized Approach to Cash Transfers
HAUQE	Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement
ICF	Internal Control Framework
IDH	Indice de Développement Humain
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
IWP	Integrated Work Plan
JDS	Jeunes Déscolarisés



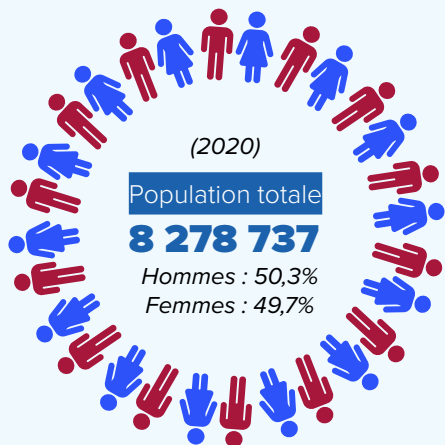
JPIE	Jeunes Porteurs d'Idées d'Entreprise
LOA	Letter of Agreement
LTA	Letter of Trade Agreement
NDT	Neutralité en matière de Dégradation des Terres
NIM	National Implementation
OCB	Organisation Communautaire de base
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODDH	Organisations de défense des droits de l'Homme
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
OMT	Operation Manager Team
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONU Femmes	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PMF/FEM	Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial
PND	Plan National de Développement
PNIASAN	Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PN-PTFM	Programme National de Plateformes Multifonctionnelles
PNRCMEDD	Programme National de Renforcement des Capacités et de Modernisation de l'Etat pour le Développement Durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PO	Purchase Order
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RBA	Regional Bureau for Africa
RC	Resident Coordinator
RIA	Rapid Integrated Assessment
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
RR	Représentant Résident
RSC	Regional Service Center
SIG	Système d'Information géographique

SLA	Service Level Agreement
SNU	Système des Nations Unies
SP/CNLS-IST	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissible
TPME	Très Petites Moyennes Entreprises
TRAC	Target Ressources Assignment of Core
TTF	Thematic Trust Funds
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UNCTAD/ CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
UNDAF	United Nations development assessment frame
UNDSS	United Nations Department of safety and security
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
UNOWAS	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel
UNREC	Centre des Nations Unies pour le désarmement en Afrique
USP	Unité Stratégies et Politiques
VEC	Volontariat d'Engagement Citoyen
WANEP	West Africa Network for Peacebuilding



Togo : chiffres clés

Economie et Société



Taux de croissance économique

4,9%



Taux d'inflation

1,4%

(Rapport du FMI / 2018 N°19/205: consultation au titre de l'article IV et de la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit).



(La démographie au centre des trajectoires de développement dans les pays de l'UEMOA. Analyse pays TOGO, 2010 ; INSEED, 4ème RGPH, 2010 ; BM, indicateurs de développement dans le monde ; EDSTIII 2013-2014 / 2016)
 *Annuaire des statistiques sanitaires du Togo, Directrice Générale des Etudes, de la Planification et de l'Information Sanitaire, Ministère de la santé et de la protection sociale et INSEED / 2010



4,52 milliards

PIB (Rapport du FMI / 2016)

0,513 (PNUD / 2020)

IDH (Indice de développement Humain)

602 \$

RNB (Rapport du FMI / 2016)

45,5%

Taux de pauvreté (Rapport INSEED / 2019)

3,9%

Taux de chômage BIT des jeunes (ERI-ESI, UEMOA 2017-2018 INSEED)

167^{ème} / 189

Classement IDH 2020 (Indice de développement Humain, HDR 2020)

Aperçu général

Devise

Travail, Liberté, Patrie

Hymne

Terre de nos aïeux

Fête nationale

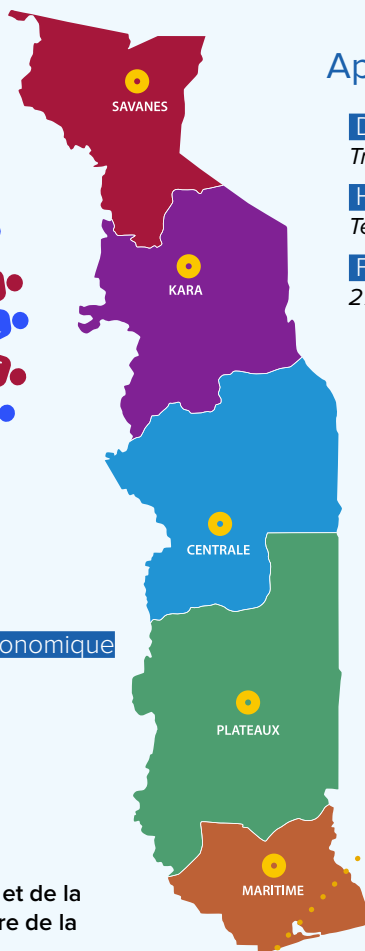
27 avril

56.600 Km²
 Superficie

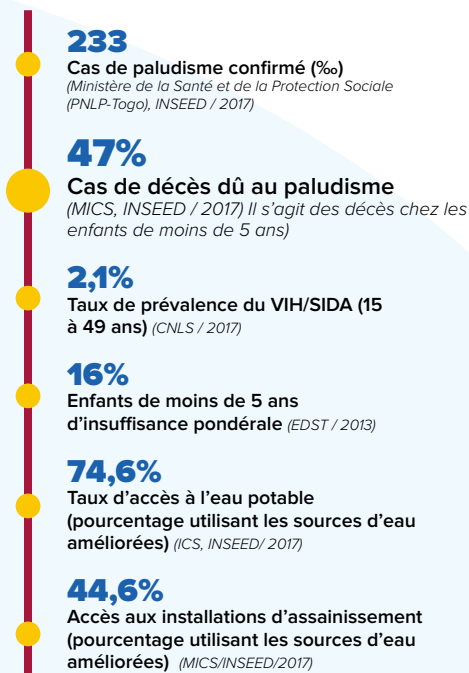
● Régions administratives

Capitale

Lomé



Santé

**32%****Taux de natalité**

(Annuaire des statistiques sanitaires du Togo, Direction Générale des Etudes, de la Planification et de l'Information Sanitaire, Ministère de la santé et de la protection sociale et INSEED / 2016)

**65,5 ans****Espérance de vie**

(Annuaire des statistiques sanitaires du Togo, Direction Générale des Etudes, de la Planification et de l'Information Sanitaire, Ministère de la santé et de la protection sociale et INSEED / 2016)

Taux de mortalité maternelle

401 décès/100 000 naissances *(EDST, INSEED / 2013) Valeur mentionné dans la base de données des indicateurs ODD par l'INSEED*

Taux de mortalité infantile

88 décès / 1 000 naissances *(EDST, INSEED / 2013) Valeur mentionné dans la base de données des indicateurs ODD par l'INSEED*

Accès à l'électricité

Zone urbaine (88,8% (2017) ; Zone rurale (6% ; Rapport d'activités du Ministère des Mines et de l'Energie/ estimation INSEDD 2016)

Education

**60,4****Taux d'alphabétisation (15 ans+)**

(ERI-ESI, UEMOA 2017-2018 INSEED / 2018)

**93,8%****Taux net de scolarisation au primaire**

(Annuaire Statistique du Ministère des enseignements primaire secondaire et de la formation professionnelle) / 2017

Environnement

**42,3%****Proportion de la côte protégée contre l'érosion côtière**

(Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/ Direction de l'environnement / 2017)

**24,24%****Taux de couverture forestière**

(Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières / 2015)

Communication

**83,57%****Taux de pénétration à la téléphonie mobile**

(ART&P/2019)

**2,6%****Accès à l'internet**

(EDST/2014)



Introduction & Contexte pays

La survenue en 2020 de la pandémie due au coronavirus a bouleversé et remis en cause les progrès réalisés en matière de développement de nombreux pays de la planète. Le Togo n'y a pas échappé. Face aux bouleversements induits par cette pandémie et la nécessité de réajustement des stratégies nationales aux nouvelles données ; le gouvernement a adopté en Octobre 2020 une feuille de route 2020-2025 qui vise à faire du pays « **Un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable** ».

Ce document vise à accélérer la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2018-2022) et des objectifs de développement durable (ODD) au Togo. Il est articulé autour de trois (3) axes et dix (10) ambitions stratégiques déclinées en quarante (42) projets et réformes.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a également contribué à l'effort du Togo face à cette crise sanitaire et a poursuivi son appui dans de nombreux domaines en réorientant une proportion importante de ses ressources programmatiques.

En février 2020 s'est tenue également l'élection présidentielle, dans un climat apaisé, malgré les contestations qui ont suivi la proclamation des résultats et qui induisent un contexte politique plus polarisé.

Le présent rapport relate les principaux résultats obtenus dans les domaines de la gouvernance, de la croissance inclusive et de la promotion de l'environnement en lien avec la Feuille de Route gouvernementale 2020-2025. Sur les dix ambitions de la feuille de route, 7 ont été pris en compte et mis



en œuvre par le PNUD à travers différents projets. Il s'agit spécifiquement des ambitions 1, 2, 3, 4, 7, 9 et 10 déclinées comme suites :

o Axe stratégique 1 : « Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix »

- **Ambition 1** « Offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous »
- **Ambition 2** « Offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail »
- **Ambition 3** « Assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous »

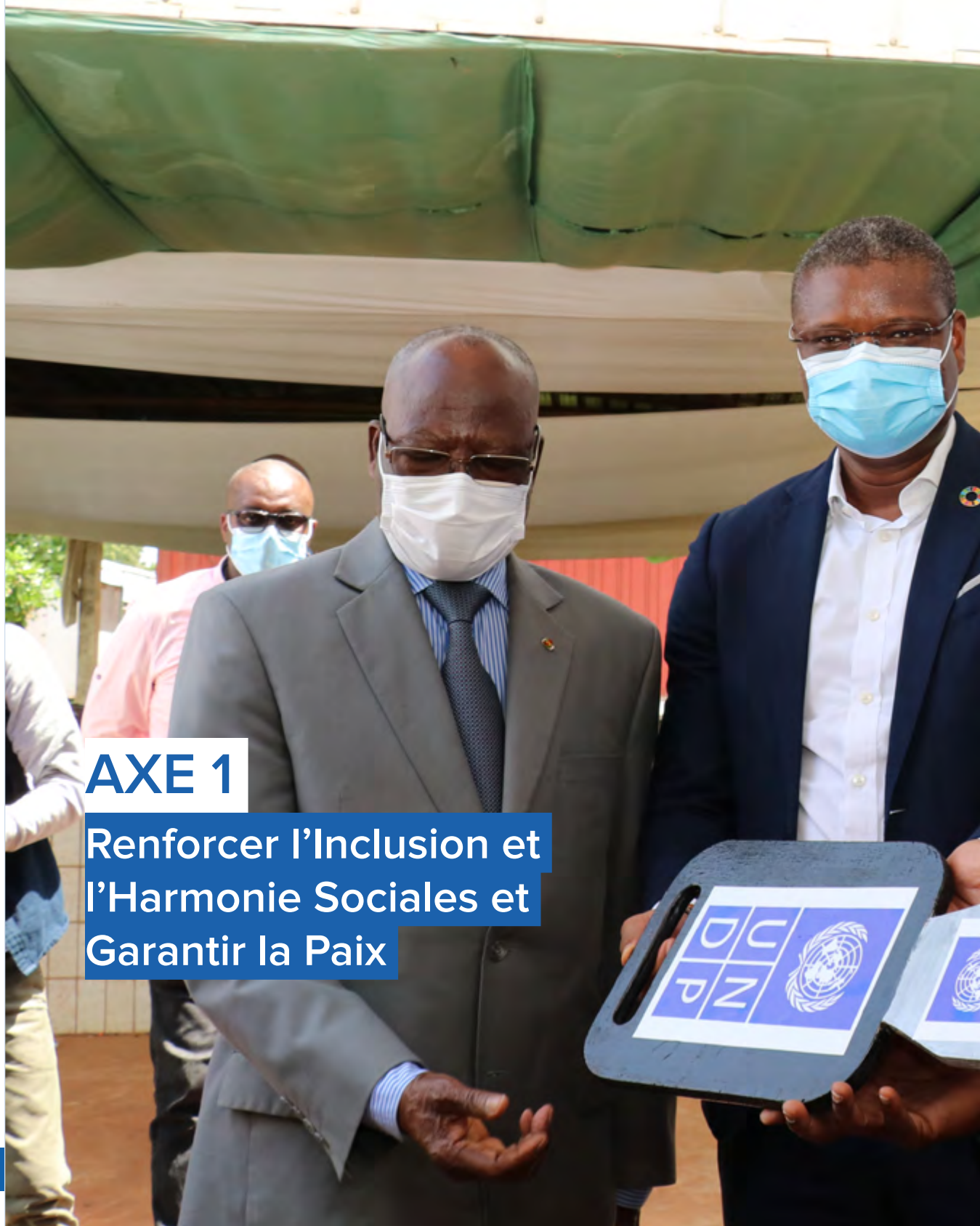
o Axe stratégique 2 : « Dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie »

- **Ambition 4** « Faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois »

- **Ambition 7** « Faire du Togo une référence régionale dans le digital »

o Axe stratégique 3 : « Moderniser le pays et renforcer ses structures »

- **Ambition 9** « Solidifier les structures de l'État et stabiliser ses comptes publics »
- **Ambition 10** « Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays »



AXE 1

Renforcer l'Inclusion et
l'Harmonie Sociales et
Garantir la Paix





Ambition 1 : Offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous.

Notre réponse à la crise sanitaire (fourniture d'équipements et matériels de soins)

A la survenue de la crise sanitaire due à la Pandémie de la Covid-19, le Togo a sollicité l'appui de ses partenaires dont le PNUD pour l'élaboration de son plan national de réponse. Ainsi, le PNUD a mis l'expertise à la disposition du comité chargé d'appuyer le gouvernement. Ainsi, les différentes composantes du plan national de réponse ont été améliorées.

Par ailleurs, le PNUD a procédé à des acquisitions pour appuyer la mise en œuvre du plan de réponse. Dans ce cadre, grâce à l'appui du PNUD, les capacités de réponse en situation de crises sanitaire ont été renforcées à travers l'acquisition de 3 ambulances médicalisées. De même, la couverture de soins en milieu rural a été renforcées à travers l'acquisition de 3 Cliniques mobiles et la prise en charge des malades du COVID-19 améliorée par la dotation en équipements et matériels



médico-techniques.

La dotation de 100 lits médicaux et 5 tentes d'isolement de grande capacité a permis d'augmenter les capacités d'hospitalisation des cas d'urgence. Par ailleurs, les capacités de réponse du personnel médical ont été renforcées grâce au recrutement par le PNUD de 3 Médecins qui ont appuyé la supervision, la formation et le suivi des équipes de riposte dans les cinq régions.

Grâce à l'appui financier et technique du PNUD, le ministère des sports a organisé des séances de gymnastique qui ont été diffusées sur la chaîne de télévision publique.

Le PNUD en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies au Togo a élaboré et soumis au Bureau de crise du PNUD un projet intitulé « Réponse Rapide au Covid-19 » pour appuyer le gouvernement à





accroître sa stratégie dans la riposte contre la Covid-19.

Des résultats importants sont réalisés :

- Dans le cadre du déploiement de mécanismes de surveillance des droits de l'homme, avec l'appui du PNUD, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a mis en place un observatoire des droits de l'homme qui a recensé les organisations de défense des droits de

l'homme, des informations pertinentes sur les cas de violation des droits de l'homme en lien avec la gestion de l'urgence sanitaire, afin de faire des recommandations au gouvernement pour une meilleure protection des droits de l'homme. Concomitamment, afin d'intervenir rapidement pour prévenir les actes de discrimination et créer un environnement plus tolérant et plus respectueux des droits fondamentaux de toute personne, qu'elle soit affectée ou non



par le coronavirus, la CNDH et le ministère des droits de l'homme ont dans le cadre de ce projet mis en œuvre des stratégies de communication et d'information à l'endroit de la population sur toute l'étendue du territoire. Différents supports de communication (spots audiovisuels, posters géants, autocollants, etc.) ont été produits et diffusés à cet effet.

- La résilience communautaire face la Covid-19 a été renforcée grâce à l'appui du PNUD aux organisations de la société civile qui ont

assuré la sensibilisation et la distribution des kits aux personnes vulnérables en particulier les femmes et les personnes handicapées en collaboration avec les leaders religieux et communautaires. Ainsi, en vue de réduire la propagation de la pandémie dans les régions, des tournées sensibilisations ont été effectuées dans les communautés par les partenaires suivants « Pour un Monde Meilleur (P2M) » dans la région des plateaux, « Programme d'appui à la femme



et à l'enfance déshéritée (PAFED) » dans la région centrale et « Réseau des Femmes et Développement des Savanes (REFED/S) » dans la région des savanes. Les équipes de sensibilisations de ces organisations ont été appuyées par la force spéciale anti-pandémie (FOSAP), les autorités locales (chefferie traditionnelle, maires, préfets) et les agents de santé. Les sensibilisations en français et dans les langues locales ont été faites les jours de marché pour toucher un plus grand nombre de population.

Elles ont été couplées à des formations en production du savon liquide et la mise à disposition de masques et de dispositifs de lavage de mains. Aussi des émissions-radio ont-elles été organisées dans la mise en œuvre du projet. Les thèmes développés vont des informations générales sur la



COVID-19, de la situation de la propagation, des signes, des mesures barrières, des conseils sur la vie sociale, la non-





stigmatisation des personnes qui présentent des signes, l'hygiène, l'eau et la santé, les violences conjugales accentuées à cause des effets de la pandémie, les causes et les conséquences des violences conjugales faites sur les femmes et sur les jeunes filles, les voies de recours en cas de violence conjugale ou de violence faite aux jeunes filles, etc.

- Dans le cadre du renforcement de la résilience des communautés, le PNUD et ses partenaires d'exécution ont entrepris dans trois régions (Savane, Centrale et Plateaux) des actions pour atténuer l'impact de la crise Covid-19 sur les personnes vulnérables. Ainsi 826 kits alimentaires (maïs, riz, haricot, gari et huile) ont été distribués aux personnes les plus vulnérables ; 300 kits d'hygiène ont été distribués aux jeunes filles vulnérables et dix (10) caisses de résilience ont été mises en place.

Relevons également que dans le cadre ce Projet, des études ont été commanditées et dont les rapports sont disponibles. Il s'agit en l'occurrence de (i) l'étude d'impact de la Covid-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les chaînes d'approvisionnement et les dynamiques des économies locales ; (ii) l'étude de perception de la covid-19 à travers les canaux de communication interactive par l'Accelerator Lab en partenariat avec COAWEB

Des actions médicales gratuites pour renforcer la résilience des populations vulnérables (PBF)

Dans le cadre du renforcement de la confiance entre civils et Forces de Défense et de Sécurité (FDS), le PNUD conjointement avec l'UNICEF à travers le projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix a soutenu des actions médicales gratuites initiées par des forces armées togolaises. Cette prestation a été assurée par l'Ecole des Services de Santé des Armées de Lomé (ESSAL) au profit des populations les plus vulnérables des régions des Savanes, Centrale et des Plateaux. Plus de dix mille cinq cents (10.500) personnes ont été consultées et prises en charge gratuitement pour des soins divers en médecine générale, ophtalmologie, pédiatrie, chirurgie et autres pathologies dentaires.

Ces actions médicales ont permis non seulement d'accroître la confiance entre les civils et les FDS, mais également d'avoir un impact humain réel sur les populations.







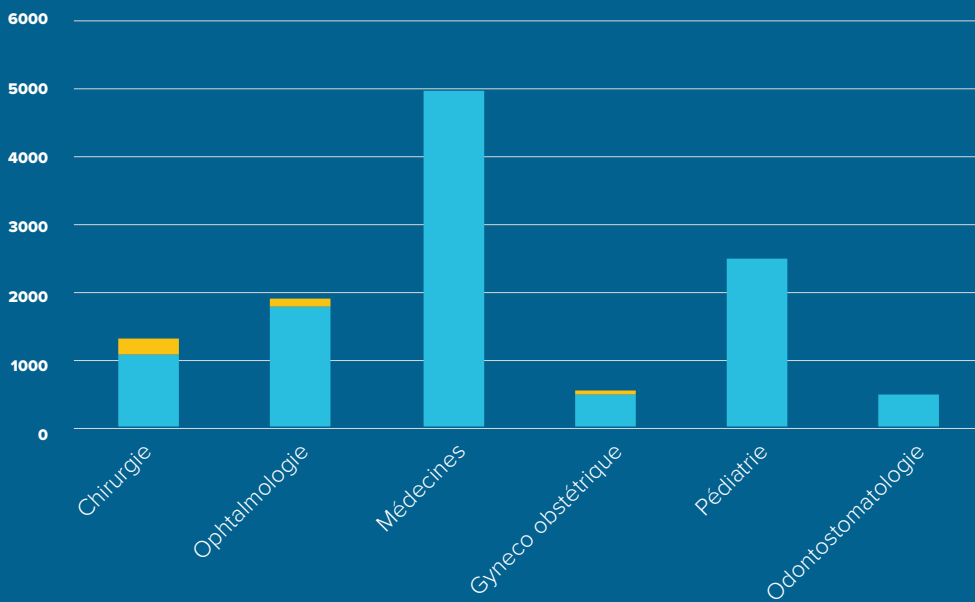
“

J'ai une hernie que je traîne depuis mon enfance. Mais grâce à cette campagne, j'ai été pris en charge et soigné... les médecins étaient tellement gentils envers les patients, la médecine militaire m'a tellement plu que si j'avais la force j'allais m'engager pour être leur assistant”

Elisée BAMAWA.



Bilan général des activités dans les 3 régions



■ Nombre de cas consultés 10 727
 ■ Nombre de cas opérés 402

Soutien à la continuité des soins de santé maternelle dans le contexte de Covid-19

Au Togo, pour améliorer la prise en charge des femmes dans les zones vulnérables, le PNUD a mis à disposition des échographes et des équipements anti Covid-19 dans 5 centres de santé (CMS Adetikopé, CHP Pagouda et Djarkpanga et CMS Moretan et Agbonou). Cela a facilité l'accès aux consultations médicales gynécologiques à environ 50 000 femmes.





Études sur l'impact du covid (Analyse des impacts socio-économiques de la pandémie Covid-19, etc.)

En appui à la réponse nationale contre la Covid-19, Le PNUD a accompagné la réalisation des 2 premières analyses de l'impact et de l'effet de la Covid-19 sur le développement du Togo.

La première « Analyse de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie et les conditions socio-économiques des ménages et des groupes vulnérables au Togo » a été réalisée par des enseignants-chercheurs du Centre de Recherches en Economie Institutionnelle (ERECI) de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Lomé. L'étude a été financée par le PNUD, qui y a également apporté un appui technique. Des contributions techniques, coordonnées par le Bureau du Coordonnateur Résident, ont été reçues des autres agences du système des Nations Unies, des Institutions Financières Internationales présentes au Togo et des principaux partenaires techniques et financiers. Cette étude la première du genre à être disponible dès le mois de mai 2020 a permis aux autorités et aux autres acteurs du développement de disposer des premières projections du niveau de l'impact de la Covid-10 sur la croissance économique, les secteurs économiques et sociaux. Elle a identifié les activités économiques les plus susceptibles d'être affectées et a suggérer des actions pour mitiger cet impact.

La seconde étude est réalisée par la Chambre



de Commerce et de l'Industrie du Togo avec l'accompagnement financier et technique du PNUD. Elle a permis de mesurer l'effet que la covid-19 a eu sur les activités des entreprises du secteur privé au premier trimestre de 2020 et d'estimer les conséquences futures sur leur survie. Ces résultats ont permis au secteur privé de faire un plaidoyer auprès du Gouvernement pour des appuis.



Augmentation de l'accès à l'eau potable

L'accès à l'eau potable pour les populations des zones rurales est essentiel pour réduire la prévalence des maladies hydriques et améliorer les conditions sanitaires de ces populations.

Le développement de réseaux de mini-adduction d'eau potable au profit des populations tout en améliorant l'accès à l'eau potable favorise la réduction de la pénibilité de la corvée d'eau et permet d'augmenter la scolarisation des jeunes filles en milieu rural. Il permet également aux femmes des milieux ruraux de disposer de plus de temps pour entreprendre des activités génératrices de revenus et améliorer ainsi leurs revenus. Grâce au projet de développement des écovillages, 7650 personnes ont un accès direct à l'eau potable à travers des systèmes de pompage fonctionnant à base de l'énergie solaire. Cette initiative participe à la mise en œuvre des cibles de l'objectif de développement 6 (ODD6) : « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».





Ambition 2 : Offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail

Le Master professionnel en planification du développement

Depuis 2018, le PNUD finance la formation des agents de l'administration publique afin de pallier le manque de planificateurs formés. Le besoin était estimé à 100 et le PNUD, à travers le projet signé avec le Ministère de la planification du développement, s'est engagé à le combler à 70% grâce à l'appui à la création d'un master en Planification du développement à l'Université de Kara et la prise en charge de la formation de 70 agents. Ainsi 2 cohortes d'un total de 74 cadres ont été enrôlées dans la formation. Avec la Feuille de Route Gouvernementale 2025, cette intervention s'insère dans le projet N°34 « Attraction et développement des talents dans la fonction publique ». En tout 35 cadres de la première cohorte ont fini la formation en 2020 et ont reçu leur diplôme. La 2ème cohorte de 39 agents poursuit le master.







Le Programme Présidentiel d'Excellence

Le PNUD a contribué à l'acquisition de compétences stratégiques et en leadership de 40 jeunes (20 en master et 20 en licence) étudiants dans le cadre du Programme Présidentiel d'Excellence pour le PND. Sur une période de 18 mois les étudiants, issus de l'UL, UK et UCAO ont reçu une formation pluridisciplinaire axée sur l'acquisition de compétences professionnelles, la gestion de projet, le leadership, l'entrepreneuriat et la stratégie d'entreprise et les principaux enjeux du PND. 17 étudiants au niveau master ont été déployés pour une période de 6 mois dans l'administration publique à des postes

stratégiques de conseillers et d'analystes des politiques (Présidence de la République, Primature, Ministères et Agences Nationales). Les étudiants ont pu également travailler à la réalisation de "start-up" projects à travers lesquels ils ont eu l'opportunité d'effectuer un travail de recherche pour des startups de la place et de leur faire des recommandations stratégiques leur permettant d'assurer la pérennité de leur structure. L'encadrement dans le cadre du projet a été assuré par l'organisation ShARE, spécialiste de la formation des jeunes talents.



Appui aux universités publiques du Togo pour l'enseignement en ligne

Etant donné le contexte particulier marqué par la crise sanitaire de COVID-19, imposant la dispensation des cours en ligne, le PNUD a appuyé l'**Université de Kara** en achetant des licences zoom permettant ainsi aux enseignants de dispenser leurs cours à distance. En outre, le PNUD a souscrit les étudiants de l'université de Kara aux journaux en ligne en vue d'accroître leur performance académique.

des équipements informatiques et des serveurs de haute qualité pour accélérer la transformation digitale de l'enseignement.

Par ailleurs le Pnud va contribuer à hauteur de 300 Millions FCFA sur 3 ans pour accompagner la réforme institutionnelle, organisationnelle et pédagogique de l'**Ecole Nationale d'Administration (ENA)** et sa modernisation à travers une mutation numérique et digitale.

L'**université de Lomé** a également bénéficié





Formation en statistiques des étudiants pour renforcer les services statistiques de l'Administration publique.

De 2017 à 2020 le PNUD a accordé des bourses d'étude à 13 étudiants togolais dont une femme qui ont été formés dans trois grandes écoles de la sous-région notamment à l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse économique de Dakar), à l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée de Yaoundé et à l'Ecole Nationale de Statistique Appliquée d'Abidjan. Ces étudiants ont achevé brillamment leurs formations, Onze (11) actuellement servent dans l'administration publique (Ministère de l'Economie et des finances et l'INSEED). Deux (2) poursuivent leurs études en Europe.

Soutien à l'excellence académique des filles.

Le PNUD a poursuivi son accompagnement au programme d'excellence académique des filles en collaboration avec le Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation. Soixante (60) filles Bachelières de toutes les séries et en majorité des séries scientifiques ont été primées et dotées de matériels informatiques devant leurs servir non seulement à suivre les cours en ligne mais aussi dans leurs diverses recherches scientifiques.



“ *Mon expérience au PNUD-Togo fut sûrement un incroyable rêve devenu réalité.*”

Marina Imanishimwe

Marina Imanishimwe, est une jeune femme d'origine burundaise, la vingtaine, elle a bénéficié du Programme Young Fellowship du PNUD et de l'Union Africaine. Marina a passé 18 mois au PNUD Togo lieu de son affection. Une expérience qu'elle juge inoubliable et qu'elle nous raconte dans un témoignage saisissant et rempli d'émotion.

« Lorsque j'ai reçu le mail me confirmant que j'avais été retenue pour un fellowship initié par le bureau régional Afrique du PNUD en collaboration avec l'Union Africaine, mon cœur était plein de joie car je n'avais jamais imaginé un seul jour que je pourrais faire un stage ou travailler aux Nations unies » raconte.

C'était une opportunité très rare et qui allait changer le cours de ma vie.

Je me souviens que la première semaine

a été intense car mon superviseur avait beaucoup de travail et ne pouvait donc pas tout le temps m'aider, mais quand je me suis rappelée que je faisais partie des 20 jeunes femmes qui ont été sélectionnées parmi plus de 5.500 candidates qui avaient postulé et qui avaient été interviewées, je me suis dit qu'il y avait une raison pour laquelle Dieu m'avait mise ici, que je devais surmonter ma peur et simplement travailler dur et me dire que tout allait finir par s'arranger.

Mon expérience au PNUD Togo était assez intéressante car j'ai pris mon temps pour observer et apprendre comment le travail est effectué. Le programme m'a permis de faire plusieurs cours en ligne, soit proposés par les organisateurs du programme, soit choisis par nous-même bénéficiaires, pour notre apprentissage. J'ai donc décidé de me



lancer un défi en m'inscrivant au cours sur l'entrepreneuriat.

Durant l'année 2020, avec la montée des cas de la Covid-19, j'ai appris l'importance des soins mentaux. Je devais prendre soin de moi et m'assurer que je travaillais comme il se doit sans négliger ma santé. J'ai appris à développer une attitude positive plus que jamais.

Parmi tant d'autres opportunités qui m'étaient offertes durant mon parcours au PNUD, on a eu le privilège de tenir des réunions avec la directrice régionale du bureau Afrique au PNUD, Mme Ahunna Eziakonwa, qui a initié le programme et elle nous a toujours encouragé et conseillé pendant tout le programme. On a aussi eu la chance de parler avec Mme Aminatta Mohammed (Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies) et Mr Achim Steiner (Administrateur du PNUD), ce qui fut un de mes plus beaux souvenirs. Elles sont dotées d'une passion pour leur travail et c'est très encourageant pour nous, les jeunes. Mais l'une de mes inoubliables expériences fut lorsque j'ai été sélectionnée dans le programme pour avoir une conversation avec son Excellence Ellen Johnson, la première présidente Africaine, elle m'a inspirée confiance, dévouement pour le continent et m'a beaucoup encouragée dans la poursuite de ma carrière en tant que jeune femme Africaine. Ce fut un honneur et un plaisir de parler avec elle.

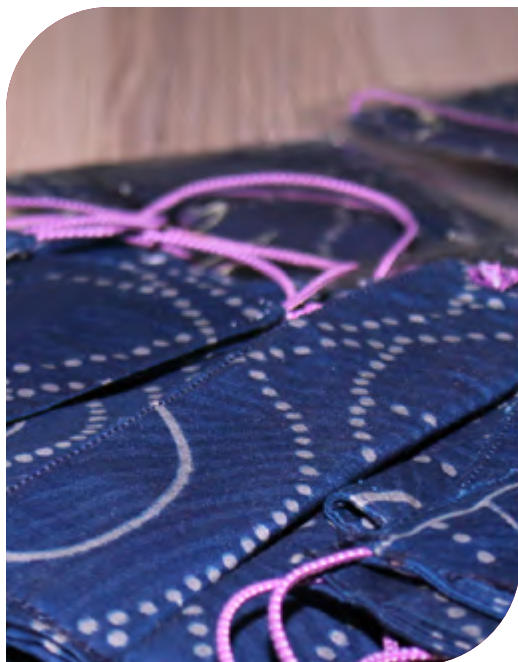
En résumé, l'année 2020 a été sûrement une année très spéciale pour le monde entier et chaque personne y a appris quelque chose car elle a été marquée par plusieurs événements, beaucoup de changements

pour les gens sur le plan social, professionnel, sanitaire... Mais en un mot je résumerai l'année 2020 comme « gratitude ». Mon expérience au PNUD Togo fut sûrement un incroyable rêve devenu réalité. Je serai éternellement reconnaissante aux Nations Unies pour cet incroyable privilège qui m'a été accordé.

Formation des artisans à la fabrication de masques

Le Laboratoire d'accélération a appuyé la formation de tailleurs locaux pour la fabrication de masques de protection répondant aux normes internationales. Des vidéos de formations sont mises à la disposition du public sur les réseaux sociaux pour aider à diffuser des informations sur le processus. Le projet a été mis en œuvre après plusieurs observations faites au début de la crise, dont le manque de masques de protection faciale, une hausse de leur prix, un manque d'alternatives sûres aux masques chirurgicaux, des critiques et des doutes sur la sécurité des masques de protection





fabriqués localement.

Le laboratoire du PNUD Togo a adapté ses méthodes pour répondre à ces préoccupations, formuler des hypothèses et établir un portefeuille de solutions afin d'identifier les actions à prendre. Les trois hypothèses de base sont les suivantes :

- Si des vidéos sur les masques faits maison sont produites et partagées en ligne, alors les tailleurs pourraient produire des masques de bonne qualité.
- Si le public apprend le processus de fabrication des masques artisanaux, certains acteurs du secteur informel pourraient y réorienter leurs activités et générer des revenus.
- S'il y a suffisamment de masques de qualité disponibles, le prix des masques chirurgicaux diminuera.

Tester des hypothèses nécessite souvent un partenariat avec des rôles complémentaires. Trois partenaires ont été identifiés : Nunya Lab, l'Institut National d'Assurance Maladie du Togo et l'Université de Lomé. Un quatrième

partenaire, le groupe AFNOR (association de normalisation entreprises / industrie), a fourni l'expertise technique concernant toute la documentation, les processus de vérification, les matériaux, les spécifications et les conditions de fabrication.

L'INAM s'est approvisionné auprès d'entreprises vendant localement des pagnes, ce qui a contribué à soutenir ce secteur.

Nunya Lab a été chargé de réaliser des vidéos de formation sur la fabrication de masques sur la base des normes AFNOR et de former les artisans.

Malheureusement, certaines de ces vidéos n'ont pas pu être utilisées car la technique n'avait pas été adaptée ou n'a pas été bien expliquée.

Les efforts collectifs d'expérimentation et de constitution d'un portefeuille ont permis de former 750 artisans à la fabrication de masques. Ces derniers ont produit au moins un million de masques avec des matériaux locaux et qui répondent aux normes en vigueur.





Augmentation des capacités d'accueil scolaire : Le bâtiment scolaire de l'école de FARNAAG

En s'appuyant sur les acquis en matière de réalisation des infrastructures d'accès à l'éducation pour tous du PUDC, le PNUD a réalisé, sur ses ressources propres un bâtiment scolaire de trois classes et un bloc administratif, équipé en tables bancs et des mobiliers de bureau dans le village de FARNAAG, améliorant ainsi les conditions d'apprentissage de plus de cinq cents élèves en milieu rural.





Ce n'est pas jour de fête à Farnaag, mais ça en a tout l'air. Nous sommes le 5 novembre 2020. Le millier d'habitants de cette petite localité dans l'extrême nord du Togo a plusieurs raisons d'être dans la joie. Et pour cause. Le nouveau bâtiment de l'école du village construit par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) illumine désormais le paysage environnant et donne espoir à toute une communauté.

« *Quand j'étais venu l'année dernière, ce n'était pas pour l'école ; mais pour un des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans la localité. C'est simplement par curiosité que j'ai voulu voir l'école. Ce que j'ai vu m'a interpellé ; et c'est là que nous avons pris la décision de faire quelque chose pour les enfants de ce village* » se souvient M. Mamadou Dia. Pour le Représentant résident du PNUD, « Il n'est pas possible de faire le développement si les enfants ne sont pas bien éduqués ou ne sont pas dans des conditions d'études optimales ».

Désormais une bâtisse de trois salles de classes, toutes équipées de tables bancs, doté d'un bureau du directeur et d'un magasin ainsi que des toilettes séparées pour les filles et les garçons se dresse majestueuse au côté de l'ancien en banco.

« Les problèmes sont nombreux, mais quand on a une meilleure éducation grâce à de meilleures conditions que le PNUD vient de nous créer, toutes les solutions seront trouvées » s'est réjoui Ygbé Kuma Komlan, le directeur de cette école où l'on s'attend à voir augmenter l'effectif des 182 élèves dont 75 filles déjà inscrits pour la nouvelle année.

« Ce bâtiment est le socle des solutions », a déclaré pour sa part le Directeur régional de l'éducation, Tchalege Ouro-Gnao « C'est à partir de ces trois classes que les enfants vont trouver des solutions. J'invite donc les parents à scolariser tous les enfants du village, car les conditions sont réunies pour qu'ils reçoivent l'éducation qu'il faut pour un avenir meilleur » a-t-il ajouté, saisissant l'occasion pour sensibiliser la population et les enfants au respect des gestes barrières dans la





lutte contre la pandémie liée au covid-19.

En 2021 le PNUD va mettre sur le chantier un programme phare dénommé « impact communautaire » en vue participer à la transformation de la vie des populations au niveau des communautés, ceci en créant les conditions nécessaires pour les populations de subvenir à leurs propres besoins.

Très reconnaissantes, les femmes par la voix de leur porte-parole, Mme Kombate Kossia, ont plaidé pour la construction d'une case de santé pour les soins et les accouchements, les latrines familiaux et la construction d'une vraie piste qui

désenclave Farnaag.

Selon le dernier rapport de l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), la région des Savanes demeure la région la plus pauvre du pays avec un taux de 65,1%. Au niveau national, l'incidence de pauvreté est passé de 55,1% en 2015 à 45,5% entre 2018 et 2019. Depuis de nombreuses années, les Nations Unies et d'autres partenaires mènent des actions de développement pour sortir les populations de la précarité.



Ambition 3 : Assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous







Soutien à l'élection présidentielle 2020

L'appui du PNUD pour la tenue d'une élection présidentielle apaisée en février 2020 s'est concentré essentiellement sur une mise en œuvre de mesures de confiance ainsi que d'un appui ciblé aux organes de gestion des élections pour des élections présidentielles pacifiques, transparentes et inclusives. Comme souhaité par l'ensemble de la classe politique et la société civile, un accent particulier a porté sur l'éducation civique et la promotion de la paix, afin de prévenir les conflits dans un contexte politique polarisé. Les activités en soutien au processus électoral ont notamment permis à la Cour constitutionnelle de jouer un rôle de premier plan dans la gestion du contentieux électoral. Quelque 500 délégués ayant bénéficié d'une formation pratique ont été déployés par la Cour constitutionnelle à travers le pays pour observer le déroulement des opérations relatives à l'élection présidentielle. Leur présence a aidé la Haute Cour à obtenir

les informations indispensables pour la validation des résultats provisoires annoncés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ;

Afin de garantir un scrutin paisible, l'appui du PNUD auprès de la Commission Nationale des Droits de l'homme et le Ministère en charge des Droits de l'Homme, s'est focalisé sur des activités de monitoring du respect des droits de l'Homme durant toutes les phases du cycle électoral. Ces initiatives ont permis de prévenir et de résoudre d'éventuelles violences liées aux élections ;

L'appui au ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation et du développement des territoires lui a permis d'assurer l'éducation civique en matière électoral dans toutes les régions et de doter de matériels informatiques 46 Commissions électorales locales indépendantes (CELI).



Promotion et protection des droits de l'homme

Dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19, les appuis du PNUD en 2020 en matière de promotion et protection des droits de l'homme ont été essentiellement portés vers la CNDH, le MDH et les OSC notamment le CDFDH

Avec la CNDH

- Le PNUD en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et le Réseau international des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (GANHRI/ RINADH) ont appuyé la Commission Nationale des Droits dans l'élaboration du plan stratégique 2021-2025 et de son plan d'action. Ce Plan stratégique de la CNDH 2021-2025, le premier dans l'histoire de l'institution, vise à la doter d'un cadre organisé et structuré de fonctionnement et d'actions afin qu'elle puisse mener correctement sa mission dans les cinq années avenir. Le Plan prend en compte les avancées récentes au Togo

dans le domaine des droits humains, mais également la persistance de certaines violations.

- Le PNUD a accompagné la CNDH à la mise en place un observatoire des droits de l'homme pour recenser par lui-même et auprès d'autres acteurs, notamment les organisations de défense des droits de l'homme, des informations pertinentes sur les cas de violation des droits de l'homme en lien avec la gestion de l'urgence sanitaire, afin de faire des recommandations au gouvernement pour une meilleure protection des droits de l'homme

- 26 membres et personnel de la CNDH ont été formés sur le mécanisme de prévention de la torture (MNP) et le monitoring des lieux de détention et de privation des libertés. Le but est de leur permettre d'analyser la situation des lieux de détention, d'identifier les risques éventuels de torture et de mauvais traitements et de faire le suivi des recommandations issues des visites.



Avec les OSC

- S'agissant de la promotion et de la protection des droits des personnes vivant avec le VIH Sida, la Plateforme OSC VIH SIDA, grâce à l'accompagnement du PNUD, a renforcé les capacités de 90 PVVIH dans trois régions sanitaires (45 hommes & 45 femmes) sur le leadership, les droits humains et le VIH afin de briser l'auto-stigmatisation. Afin de mesurer la situation actuelle de la stigmatisation et de la discrimination parmi les PVVIH, une enquête sur l'index de stigmatisation a été réalisée par la Commission Nationale de Lutte contre le SIDA-IST. Cette étude, réalisée sept ans après la première, vise à mesurer les progrès obtenus dans la lutte contre la stigmatisation

et la discrimination des personnes vivant avec le VIH et des populations clés

- Le PNUD a appuyé le CDFDH à former 60 acteurs de défense de droits de l'Homme pour un meilleur suivi de la situation des DH durant la période de crise sanitaire liée au Covid-19 et à mettre en place une application dénommée Xonam pour faciliter le signalement des cas de violation de DH et l'accès des citoyens aux Défenseurs des DH dans toutes les régions du Togo.

- Avec l'appui du PNUD, 2 « Diner de plaidoyer » avec les institutions de l'Etat et les missions diplomatiques ont été organisés par le CDFDH. Le premier diner a porté sur la lutte contre la corruption et la protection



des droits de l'Homme. Il visait à renforcer la collaboration entre les différents acteurs de protection des droits de l'Homme en général et du droit à un environnement sain en particulier et les acteurs de lutte contre la corruption pour la consolidation et la promotion de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit et du développement durable au Togo. Le second visait à renforcer le cadre de collaboration entre, les acteurs de la société civile, les élus locaux et les partenaires techniques et financiers pour une meilleure garantie des droits humains et la cohésion sociale.

Avec le MDHRIR

- Le ministère a effectué avec l'appui du bureau une tournée de sensibilisation dans les cinq régions du pays sur l'implication des ordonnances prises par le gouvernement en lien avec le respect des droits de l'homme en période d'état d'urgence. Il a également mis en place un cadre de concertation et de suivi des violations des droits de l'homme pendant la période d'Etat d'urgence sanitaire. Les travaux ont porté sur la collecte et l'analyse des cas de violation des droits de l'homme notamment dix-sept (17) qui ont été référés au cadre et des recommandations faites à l'endroit du gouvernement, de la CNDH, des ODDH.



Prévention des conflits et consolidation de la paix (PBF)

Dans un contexte sécuritaire régional fragile, de lancement de la nouvelle Feuille de Route du gouvernement (2020 – 2025), la stabilité du pays, priorité pour les autorités nationales a pris davantage d'importance pour ces dernières. Contribuer à cette stabilité et consolider durablement la paix, a constitué une des finalités du PNUD à travers les projets financés par le fonds de consolidation de la paix au Togo.

A travers ces projets, les capacités d'une

pluralité d'acteurs locaux et nationaux en matière de prévention et de règlement des conflits mais aussi de promotion et de protection des droits humains ont été renforcées. Concrètement, en termes de résultats majeurs obtenus en 2020 on peut retenir :

- 129 membres de 20 CLP formés, ont contribué activement à la résolution de plusieurs conflits communautaires dont deux conflits emblématiques (Barkoissi et Djéréhouyé) sanctionnée par la signature d'accord de paix
- 244 leaders communautaires (181 hommes



et 63 femmes) ont été outillés en matière de prévention et de gestion pacifique des conflits et engagés dans la promotion de la culture de paix de leur communauté

- 113 leaders religieux (prêtres catholiques, Vodou, Pasteurs et Imams), sensibilisés sur « la discrimination et l'intolérance fondées sur les croyances religieuses », se sont engagés à être des relais et à entreprendre des activités d'éducation à la non-discrimination dans le domaine religieux auprès de leurs fidèles

- 36 femmes médiatrices communautaires, (18 femmes civiles et 18 femmes FDS) ont compris l'enjeu d'une meilleure implication

des femmes togolaises dans la prévention des conflits et violences et dans la protection des droits humains et ont pris des initiatives individuelles dans leur environnement répondant aux besoins des femmes en lien avec la prévention des conflits et violences et dans la protection des droits humains. Elles ont en outre contribué à la production d'un document d'analyse et de stratégies en vue d'une meilleure contribution dans le suivi des défis majeurs en lien au processus de Beijing +25 au Togo et sont actuellement engagées dans la vulgarisation des textes visant la promotion et la protection des droits de la femme.

- 07 Caravanes pour la paix « PEACE TOUR », cadre itinérant de débats citoyens dans les collectivités locales autour de sujets qui nourrissent les stéréotypes, les crispations et les conflits au sein des communautés ont été organisées dans 7 villes (Kara, Kpalimé, Atakpamé, Notsé, Vogang, Tsévié, Lomé) du Togo. Au terme des 7 étapes réalisées, les acquis ont été les suivants : (i) 512 acteurs de 15 catégories socioprofessionnelles dont 40% de femmes mobilisés et sensibilisés sur l'importance de la culture des débats citoyens et amenés à l'appréhender comme un outil de prévention et de lutte contre les crises sociopolitiques et culturelles ; (ii) 38 autorités locales (préfets, maires, conseillers municipaux, chefs traditionnels) de ces villes ont marqué leur adhésion à l'initiative du « PEACE TOUR », qui vise à promouvoir la paix et la cohésion sociale à travers les débats citoyens dans les collectivités locales ; (iii) 30 organisations de jeunes et de la société civile ce sont fortement engagés sur les



thématiques de Paix, sécurité, Prévention des conflits, Promotion des DH.

- 113 leaders religieux (prêtres Catholiques, Vodou, Pasteurs et Imams) se sont engagés à être des relais et à entreprendre des activités d'éducation à la non-discrimination dans le domaine religieux auprès de leurs fidèles au terme des « ateliers de sensibilisation sur la discrimination et l'intolérance fondées sur les croyances religieuses » auxquels ils ont pris part. Ces acteurs jouent un rôle déterminant dans le maintien de la paix et la cohésion sociale dans les communautés et peuvent être instrumentalisés pour diviser et dresser des communautés ou des individus les uns contre les autres, au détriment de la paix et de la stabilité. Par conséquent, ils constituent un levier important sur lequel il est important de s'appuyer pour sensibiliser et conscientiser.

Au cours de 2020, le PNUD a aux côtés du MSPC engagé nombre d'activités afin de contribuer à restaurer la confiance entre les forces de défense et de sécurité (FDS) et la population, dont les résultats majeurs se présentent comme suit :

- 19 583 agents de sécurité dont 500 femmes ont été formés/recyclés sur la gestion pacifique des foules et la protection des DH et des enfants. La formation des FDS a contribué à réduire les risques de violences faites aux enfants, des incidents de morts d'enfants et de construire ainsi, un environnement protecteur et sécurisé pour tous les enfants au Togo. A noter que dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire (décrété par le gouvernement togolais suite à la pandémie au covid-19), près de 5000 des agents des

FDS formés/recyclés ont été mobilisés dans la force mixte anti-pandémie créée par les autorités pour veiller à la mise en application des mesures prises par le gouvernement (port de masques, distanciation physique, couvre-feu, restriction des mouvements et de regroupement) pour freiner la propagation du nouveau coronavirus

- 10 commissariats de police et 02 brigades de gendarmerie ont été aménagés suivant les normes de fonctionnalité avec l'intégration des espaces "Ami des enfants" (dans 8 commissariats). Ces commissariats ont également bénéficié d'équipements informatiques et de bureau et répondent



aujourd'hui au minimum requis pour les lieux de rétention.

Aussi, le PNUD a-t-il appuyé à la réalisation d'une cartographie des structures locales de prévention et de gestion des conflits, existantes dans les 5 régions et Lomé et dont le rapport est disponible. Cette cartographie vise une meilleure interaction entre les différentes structures locales de prévention et de gestion des conflits au Togo en vue d'un rendement efficace en matière de paix et de protection des droits humains.

Le PNUD dans une approche régionale, a soutenu deux projets transfrontaliers de

prévention de l'extrémisme violent d'une part entre le Bénin, le Ghana et le Togo et d'autre part entre le Bénin, le Burkina Faso et le Togo.

Dans le cadre du premier, 69 comités préfectoraux et cantonaux de prévention de l'extrémisme violent ont été installés dans la région centrale et la région de la Kara.

Le second projet en partenariat avec le CIPLEV national et les locaux a permis la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce au niveau de la région des savanes.





Appui aux institutions de l'Etat (CNDH, Cour constitutionnelle, HAAC, Assemblée nationale, HAPLUCIA, etc.)

- Accompagnement du PNUD à la Cour constitutionnelle qui est une Institution clé dans le dispositif constitutionnel de promotion de la démocratie et de l'Etat de droit dans son processus l'élaboration de son plan stratégique pour sa modernisation ;
- Soutien du PNUD à la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et des infractions assimilées (HAPLUCIA) pour la réalisation de l'étude sur le coût et la perception de la corruption au Togo

Appui aux maisons de justice

Les maisons de justice sont des structures non juridictionnelles créés par décret présidentiel en 2018 pour décongestionner les tribunaux classiques des affaires mineures et faciliter l'accès équitable des populations aux services de la justice. Elles complètent l'action et l'organisation judiciaire existante mais ne la remplacent pas. De fait, elles interagissent avec les juridictions classiques, les officiers de police judiciaires et la chefferie traditionnelle puisqu'elles sont des structures de règlement proximité.

Depuis 2018 c'est-à-dire le lancement de la phase pilote par l'opérationnalisation de quatre (4) maisons de justice, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) les accompagne à travers la Direction de l'Accès au Droit et à la Justice



(DADJ) pour assurer leur bon fonctionnement et la délivrance des services de qualité aux populations vulnérables. L'accompagnement apporté par le PNUD en 2020 peut se décliner en quatre points :

(i) L'appui à l'élaboration du protocole de gestion des cas dans les maisons de justice
 Pour professionnaliser et améliorer la qualité des services que les maisons de justice offrent aux populations, le PNUD a appuyé l'élaboration du protocole de gestion des cas de litiges dans les maisons de justice. Document essentiel dans l'exercice des missions des maisons de justice, il retrace la procédure à suivre lorsque les cas de litiges sont soumis aux maisons de justice et les relations entre ces dernières et les autres institutions intervenant dans le règlement des différends.

(ii) Simplification et vulgarisation du « kit pour

l'accès au droit et à la justice » et d'autres outils de sensibilisation en vue de fournir l'information sous formats accessibles aux usagers des maisons de justice

Le « kit pour l'accès au droit et la justice » se compose d'un ensemble de textes fondamentaux de droit peu ou pas connus par la majorité des citoyens togolais. L'objectif général visé par la simplification et vulgarisation est de permettre aux couches les plus vulnérables dans un langage compréhensible pour tous mais aussi dans des formats portables et accessibles.

Le kit synthétisé et/ou simplifié en français facile les textes de loi notamment le code pénal, code des personnes et de la famille, le code forestier et le guide juridique du citoyen et les thèmes abordés sont ceux qui sont fréquemment objet de litiges et soumis au règlement des tribunaux ou des maisons de justice. Il s'agit du viol, de l'abus de confiance, de l'escroquerie, de l'homicide. La succession (héritage) particulièrement les droits successoraux de la femme été mis en exergue. 6 000 exemplaires en formats dépliants ou livres de poche ont été produits et distribués.

(iii) Production et diffusion d'un catalogue de sketches-podcasts pédagogiques sur le droit et l'accès à la justice en français et dans les langues d'alphabétisation (procès fictifs, médiation, conciliation, procédures judiciaires, protection des droits des couches vulnérables...) dans le ressort des maisons de justice.

Pour atteindre le maximum de population et ne laisser personne pour compte, 20 scripts sont disponibles sur support de clé USB ou CD et diffusés dans Radio Pagouda pour la MJ de Kétao, Radio Langtaaba pour la MJ de Cinkassé, Radio rurale de la savane pour la MJ de Dapaong, Radio Azur pour la MJ d'Anié, Radio KFM pour la MJ de Kpélé-Adéta et Victoire FM pour la MJ de Lomé.

(iv) Acquisition et installation des fourneaux à gaz dans quatre (4) prisons à savoir Tsévié, Vogan, Aného et Lomé.

L'acquisition et l'installation des fourneaux à gaz dans les prisons vise le respect du droit à un alimentation saine des détenus et par conséquent de leur droit à la santé.

(v) Le logiciel juri-soft d'informatisation des maisons de justice a été mis à jour et étendu aux nouvelles maisons de justice

Tout en assurant la mise à disposition d'équipements informatiques pour l'informatisation des maisons de justice le PNUD a appuyé la mise à jour du Logiciel juri-soft. A la suite de cette mise à jour tous les acteurs clés intervenant dans la réalisation des missions de maisons de justice ont été formés à l'utilisation de ce logiciel du 18 et 19 septembre 2020.





AXE 2

Dynamiser la Création d'Emplois en s'appuyant sur les Forces de l'Économie





Ambition 4 : Faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois

Les Ecovillages : (Maraichage, transformation des produits agricoles)

Les changements climatiques se manifestent par le décalage et le raccourcissement des saisons de pluie, l'apparition des poches de sécheresse dans la saison de pluie avec pour conséquences la perte des cultures et la baisse du revenu des producteurs. Pour répondre à ces préoccupations et renforcer la résilience des populations vulnérables des zones rurales au Togo, le PNUD appuie dans le cadre des écovillages, le développement des activités de maraichères et la transformation de produits agricoles grâce à l'installation des infrastructures d'accès à l'énergie solaire.

Dans ce cadre l'appui du PNUD a consisté à la réalisation des forages à pompe solaire alimentant un système d'irrigation sur les périmètres maraichers identifiés par les populations. L'appui du PNUD a couvert également la fourniture d'équipement et d'outils aux groupements de producteurs maraichers en outils. Une formation organisée au profit des membres de ces groupements leur a permis de disposer de compétences pour réaliser, suivre et gérer la





production ainsi que les revenus issus de ces productions.

Par ailleurs, avec l'installation des minicentrales solaires alimentant les plateformes multifonctionnelles solaires, les populations des écovillages sont formées à la gestion, la maintenance et l'exploitation des plateformes multifonctionnelles solaires.

Selon les spécificités des villages et des productions qui y sont développées, les

modules couplés à la plateforme sont définis. Il s'agit du moulin à grains, la rappeuse de manioc, la malaxeuse de noix de palme, la décortiqueuse de riz, la meule d'angle etc...

Grâce à cet appui du PNUD, 5640 personnes dont 3384 femmes transforment leurs produits agricoles (maïs, riz, manioc etc.) à partir des plateformes multifonctionnelles solaires alimentées par les minicentrales et plus de 37% des femmes carbonisatrices ont été reconverties et ont abandonné la carbonisation qui a un impact sur le couvert forestier.



La conservation des légumes et fruits : défis et approches de solutions par le Laboratoire d'accélération du PNUD

La Feuille de Route gouvernementale Togo 2025 ambitionne de « faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois ».

« Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations tout en leur garantissant des produits alimentaires de qualité et en quantité suffisante » est

la motivation derrière des initiatives du ministère de l'agriculture comme les projets du Programme national d'investissement et de sécurité alimentaire (PNIASAN)

L'agriculture mobilise plus de 65% de la population active et contribue à près de 28% du PIB. C'est un secteur à fort enjeu de souveraineté.

La crise sanitaire a eu un impact considérable sur la production agricole notamment des fruits et légumes et leur mise à disposition sur les marchés locaux.

Parmi les adaptations nécessaires pour réformer le secteur agricole, le moderniser



pour un impact accru sur la croissance, le laboratoire d'accélération a identifié la conservation des fruits et légumes.

Une des cibles de l'objectif de développement durable 12 est de « réduire les pertes de produits alimentaire tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ». Avant la crise au Togo, la perte fruitière et de légumes était estimée à 290 000 tonnes, une situation certainement exacerbée par les restrictions de mobilité des biens et services occasionnées par la pandémie.

Leçons apprises

Le degré de maturité des produits lors de la collecte, leur exposition aux nuisibles, la qualité de la manutention sont autant de facteurs qui influencent la durée de conservation des fruits et légumes.

Il existe des méthodes endogènes de prolongement de la période de conservation des fruits et légumes. Celles-ci sans accroître considérablement la durée de vie permettent tout de même de maintenir l'esthétique des produits pour faciliter leur commercialisation. Il y a une revalorisation des produits en fin de cycle de vie ou de commercialisation. Ceux-ci sont vendus au rabais pour servir d'intrants à la transformation alimentaire ou pour l'alimentation des bétails.

Les moyens industriels de conservation de fruits et légumes étant limités au Togo, il faut innover par des méthodes de conservation alternative notamment la transformation.

La transformation des produits a un fort potentiel d'impacts économique, alimentaire et nutritionnel notamment pour des produits consommables sous forme de jus et / ou destinés à l'exportation, particulièrement sous un « label bio ».

Des techniques de conservation comme le séchage, la conservation dans l'huile ou en solution saline, ont le potentiel d'impacter efficacement la durée de vie des produits mais elles doivent faire l'objet de formation des acteurs de la chaîne de valeurs et de sensibilisation auprès des consommateurs.



Subvention de 50 petites et moyennes entreprises pour faire face à la crise sanitaire

Dans la situation de crise économique et sanitaire engendrée par la COVID-19, au Togo, les entreprises de divers secteurs économiques ont été confrontées à des pertes significatives, qui menacent leurs activités et leur solvabilité, en particulier parmi les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), tandis que des millions de travailleurs sont vulnérables à la perte de revenus et aux licenciements. Dans ce contexte, le PNUD Togo s'est associé à UNCDF pour mettre en place un fonds de résilience pour soutenir les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) affectées par la crise.

Ce projet, lancé en Novembre, vise à renforcer la résilience et la compétitivité des MPME qui ont été touchées par la crise de la COVID-19 en leur garantissant un accompagnement holistique. En effet les 83 entreprises sélectionnées (y compris entreprises du secteur informel) bénéficient d'un soutien technique pour améliorer les compétences managériales et entrepreneuriales, de l'accès au financement-elles reçoivent une subvention complétée par un crédit octroyé par une IMF- et de la digitalisation de leurs opérations grâce à un logiciel adapté à leurs besoins. Il s'agit d'un projet pilote de 6 mois pour le fonds et son approche écosystémique pour soutenir le développement des MPME. Sur la base des acquis, un programme complet pour les MPME sera développé. L'accent sera mis sur l'apprentissage et la découverte de solutions prometteuses.

Application de commerce en ligne

En collaboration avec UNCDF, le laboratoire d'accélération a appuyé la mise en œuvre de la solution ABUSINESS développée par l'entreprise E-AgribusINESS en mettant à profit l'utilisation des réseaux sociaux. La plateforme a permis d'enregistrer 2051 marchands dont 624 femmes,



tout en touchant 3 547 utilisateurs.

Partenariat avec Togo Invest

Dans le cadre de l'opérationnalisation et financement du PND et de la Feuille de Route Présidentielle 2025, le PNUD Togo et Togo Invest ont décidé d'unir leurs forces et structurer leurs interventions pour mobiliser le secteur privé togolais et international. Le but ultime étant de mettre en œuvre les projets prioritaires du PND et de faire avancer le Togo dans l'achèvement des ODD. De ce fait, les deux organisations ont signé un Protocole d'Accord qui résume l'étendue de



leur coopération. Leurs interventions conjointes portent sur trois domaines d'intervention principaux : (i) la protection sociale et environnementale : par la promotion de politiques - les "sauvegardes"- qui servent à identifier, éviter et minimiser les dommages causés aux personnes et à l'environnement lors de la mise en œuvre de grands projets d'infrastructures ; (ii) le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de responsabilité sociale et sociétale des entreprises pour les projets dont Togo Invest est responsable ; (iii) la mobilisation des acteurs du secteur privé et public pour le financement ou le cofinancement de projets dans le domaine de l'économie verte et de la lutte contre le changement climatique.





Ambition 5

Le Togo consolide sa place de hub logistique et de services

Réalisation de 3 stations en mer

Selon les estimations, en 2015, les activités économiques sur le littoral togolais, ont représenté, au moins 70% du PIB du Togo et contribué à environ 75% des recettes fiscales. Principal moteur de l'activité économique au Togo, le Port Autonome de Lomé qui est l'un des ports les plus modernes de l'Afrique de l'ouest se positionne aujourd'hui comme une plaque tournante autour de laquelle gravitent l'essentiel des échanges avec l'extérieur et des activités créatrices de richesses et génératrices d'emplois. Le littoral togolais est d'une importance stratégique autant pour le Togo que pour les autres pays de la sous-région. Afin de contribuer à la croissance inclusive et durable et à la cohésion sociale au Togo et dans les pays de la sous-région le PNUD a procédé à l'acquisition et l'installation de de 3 stations météorologiques. Ces équipements ainsi que le système fournit sont de dernière génération et sont installés respectivement à Kpémé, au Port de Lomé et à la direction des douanes de Kodjoviakopé, et de deux courantomètres installés à Kpémé et au Port de Lomé. Ils sont d'un coût total d'environ 348 millions de Francs CFA, et permettront



de renforcer la navigation maritime et de donner en temps réel des informations utiles aux pêcheurs, aux navires et aux autres utilisateurs. Ils participeront à l'amélioration de la qualité des différents services maritimes avec des retombées bénéfiques sur le plan économique, sécuritaire, environnemental et dans le domaine de la recherche. Ils permettront de disposer des données sur l'état de la mer et l'environnement marin et côtier pour faciliter la navigation maritime, améliorer les activités de la pêche, de la recherche et du sauvetage en mer et améliorer la résilience des populations et des écosystèmes de la zone côtière. L'installation de ces équipements vient étoffer le système hydrométéorologique national existant dans l'optique de la réalisation de l'ODD 14, en contribuant notamment aux cibles telles que la réduction et la prévention de la pollution marine, la gestion et la protection durables des écosystèmes marins et côtiers, la réduction de l'acidification des océans et la lutte contre ses effets, la lutte contre la surpêche et la pêche illicite, la promotion de la conservation des ressources halieutiques etc....le projet a été réalisé sous le leadership du Haut Conseil pour la Mer et en collaboration avec La Préfecture Maritime et la Direction de la Météorologie Nationale.





12 008 266 USD

Budget Programme



7 946 866 USD

Ressources Propres



4 061 401 USD

Ressources Mobilisées



10 531 353 USD

Dépenses

Taux d'exécution



88%





Ambition 6 Mobilisation des ressources et partenariat

Partenariat et ressources mobilisées

Le PNUD travaille avec divers partenaires pour la mobilisation des ressources et pour la mise en œuvre des projets et programmes.

En plus de ces ressources propres d'un montant de **7 946 866 USD**, le bureau a mobilisé **4 061 401 USD** auprès de divers partenaires dont les principaux sont le Fonds des Nations Unies pour la paix, le Fonds pour l'Environnement Mondial. Le Fonds pour les Contributions Nationales Déterminées, les Fonds spéciaux mis en place par l'Administrateur.

Ces ressources ont été utilisées pour la mise en œuvre de divers projets et programmes par les partenaires gouvernementaux et la société civile.

Le bureau a initié des partenariats avec le secteur privé en signant des mémorandums d'accord avec Togo Invest et d'autres acteurs du secteur privé au niveau international. Des perspectives sont envisagées avec les IFI notamment la Banque Islamique de Développement avec laquelle des projets sont en cours de finalisation.





Les opérations et le fonctionnement du bureau

Le contexte général en 2020 a été marqué la maladie de la COVID-19 qui a entraîné une réorganisation du mode de travail avec un accent particulier mis sur le télétravail.

L'autre fait majeur à relever est la poursuite du processus de transfert ou Clustering des fonctions opérationnelles des Bureaux pays du PNUD vers les Centres décentralisés avec pour 2020 le transfert du service des paiements.

Les Opérations du PNUD comporte 11 staffs dont 55% de femmes et 45% d'hommes répartis dans les sections ci-après :

- Les Finances,
- Les Ressources Humaines,
- Les Achats
- L'Informatique

- Les Services généraux
- Les voyages et la gestion du Patrimoine
- En termes de delivery, les performances clés pour l'année 2020 se présentent comme suit :
 - Le delivery global du Bureau se chiffre à 97%
 - Le taux de consommation des ressources du budget administratif s'élève à 99% soit une dépense de 1 681 120 USD sur un budget prévisionnel de 1 707 180 USD.
 Ces dépenses de fonctionnement représentent 12,5% du budget global du bureau.

- Dans le cadre du Clustering qui a démarré en 2019, il faut noter qu'à part le premier lot de services (réconciliation bancaire, voyages, enregistrement des fonds déposés à la banque, création et la gestion des données des prestataires), l'année 2020 a connu le transfert du service des paiements désormais entièrement géré par le Siège.

Le processus va se poursuivre avec d'autres



services des Finances mais aussi de nouveaux services liés aux Ressources Humaines et aux Achats.

• Les perspectives clés pour l'année 2021 se présentent comme suit :

- Renforcer les processus de procurement par une meilleure interaction Programme-Procurement sur le volet planification, exécution et monitoring,
- renforcer la viabilité financière du bureau à travers des efforts accrus en matière de recouvrement des coûts,
- renforcer le monitoring des différents indicateurs de performance financière du Bureau,
- renforcer la prise en compte de l'égalité genre au sein du bureau,
- élaborer et mettre en œuvre le plan d'action du bureau sur la stratégie du Siège axée sur les Ressources Humaines appelée People Strategy 2030.





AXE 3 Moderniser le Togo et Renforcer ses Structures





Ambition 7 : Faire du Togo une référence régionale dans le digital

Appui à la digitalisation de l'administration publique

180 équipements de visioconférence sont acquis et mis à la disposition du gouver- nement (institutions publiques)

Dans le cadre du Projet Renforcement de la Gouvernance Publique (PRGP) et pour permettre à l'administration togolaise de continuer par travailler dans le respect des mesures barrières en période de la COVID-19, le PNUD a offert au gouvernement togolais un important lot de matériels et d'équipements de visioconférence. Ce don d'une valeur de 110 millions de F.CFA est composé de 35 écrans tactiles, 35 caméras pour visioconférence, 15 double micro d'extension, 35 claviers et souris et 35 supports mobiles pour écran. Il a été remis au Premier ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé le 16 novembre 2020.

Le PNUD a également appuyé l'organisation des cadres de réflexion sur la réforme de l'ENA et coopération sud-sud, l'adoption d'une feuille de route des actions prioritaires et l'élaboration et finalisation du projet de texte portant réorganisation et fonctionnement de l'École Nationale d'Administration permettant de disposer de nouveaux organes de gouvernance fonctionnels.

Par ailleurs, le PNUD a mis de l'expertise à

la disposition de l'Assemblée Nationale pour l'évaluation des besoins en renforcement de ses capacités. Un rapport diagnostic et les propositions de renforcement est mis à la disposition de l'institution bénéficiaire.

Mutation numérique de l'enseignement

L'Université de Lomé ambitionne organiser dès la rentrée 2020-2021 un système d'enseignement hybride c'est-à-dire qui combine l'enseignement présentiel avec celui virtuel. Elle a ainsi sollicité le PNUD pour les accompagner.

Avec plus de 65 000 étudiants inscrits en 2019 à l'université de Lomé, il est absolument indispensable d'innover, dans ce contexte de la pandémie à COVID-19 où la distanciation sociale est obligatoire, pour continuer à dispenser un niveau d'enseignement acceptable tout en réduisant la présence physique dans les amphithéâtres ; l'enseignement en ligne est l'alternative.

L'enseignement en ligne va certainement résoudre les questions de capacité d'accueil et de la distanciation sociale. Elle rendra la formation universitaire universelle. L'universités de Lomé a tous les atouts pour réussir cette transformation digitale, étant donné que depuis trois ans ses enseignants sont formés sur les nouvelles méthodes d'enseignement ; les universités disposent de connexion internet suffisantes pour les besoins des étudiants et enseignants ; le campus de l'université de Lomé est couvert à 90% par le réseau wifi connecté à l'internet ; On estime à 80% la proportion des étudiants qui disposent de smartphones ;

Le PNUD a accompagné l'université de Lomé en matériel informatique et audiovisuel constitué de 3 serveurs, de 10 iMac, des laptops, enregistreurs audio, microphones et caméras de très haute qualité. Ce matériel a permis la mise en ligne du support didactique dès la rentrée 2020-2021.

Projet décentralisation

(localisation des ODD dans les communes, appui en équipements et matériels informatiques)

Le PNUD accompagne le gouvernement togolais et soutient le processus de décentralisation depuis plusieurs années. Il a notamment financé ou cofinancé plusieurs études et mis à disposition d'experts dans le cadre de différents projets et programmes de relance du processus de la décentralisation au Togo. Depuis février 2020, le PNUD met en œuvre le Projet décentralisation et localisation des ODD impliquant cinq (5) communes pilotes (Lacs 1, Agoé-Nyivé 5, Agou 1, Kozah 2 et Oti 2). De plus, un appui est fourni au Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT) à travers la mise à disposition d'experts pour l'élaboration du Programme National de Renforcement de la Décentralisation et du Développement Locale Inclusif (PNRDDL).

Pour accompagner la mise en œuvre du PNRDDL, le Projet d'appui à la Décentralisation et au Développement Local (PDDL) a été élaboré pour soutenir les acteurs de la décentralisation au niveau central et local.

Au cours de 2020, les appuis du PNUD en la matière se résument comme suit :

- Appui à l'élaboration de plans locaux de développement dans 5 communes (Lacs1, Agoenyivé 5, Agou1, Kozah 2, Oti 2)
- Formation des élus et des acteurs locaux sur les thématiques liées à la décentralisation et la gouvernance locale notamment : le cadre institutionnel de la gouvernance locale, les aspects processuel et normatifs de la planification locale et la localisation des ODD, les stratégies d'opérationnalisation des attributions de police des maires et les mesures de mitigation des risques et catastrophes.
- En partenariat avec l'UNCDF, le PNUD appuie





l'autonomisation économique des femmes et des jeunes dans les communes cibles à savoir Lacs 1, Agoé-Nyivé 5, Agou 1, Kozah 2 et Oti 2. Cette activité vise à soutenir les initiatives économiques des jeunes et des femmes dans une approche innovante et dans un partenariat solide avec le secteur privé dans les communes. A cet effet, une étude sur le financement des PME/PPPs à potentiel d'autonomisation économique des femmes et des jeunes et l'appui à la facilitation de financement du projet de territorialisation des ODD a été réalisée et 7 projets ont été retenus dans les 5 communes pilotes pour être accompagnés dans leur mise en œuvre.

- Pour appuyer les efforts du gouvernement togolais en matière de renforcement des collectivités territoriales, le PNUD a acquis des mobiliers de bureau et matériels informatiques

au profit de soixante (60) communes togolaises. Ces équipements d'une valeur de Cent Quatre Vingt Dix Millions de FCFA (190 000 000 FCFA) contribueront à offrir de bonnes conditions de travail dans les services administratifs des soixante (60) communes bénéficiaires.

- Appui à l'élaboration du Programme National de Renforcement de la Décentralisation et du Développement Local Inclusif (PNRDDL) au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales (MATDCL). Le Programme met en exergue le diagnostic général de l'organisation, son fonctionnement institutionnel et les outils disponibles au niveau des collectivités locales avec un état des lieux des infrastructures, des équipements et des ressources humaines et d'autre part, de propose en conséquence un cadre



stratégique et de planification du développement institutionnel, de gouvernance économique et financière et de développement local inclusif des collectivités locales. Le processus de validation national du document programme est en cours.

- En appui à la commune du Golfe 3, le PNUD a cofinancé la réalisation des fresques sur les murs de l'université de Lomé initiée par la commune du Golfe 3.

Digitalisation de l'Etat civil des Communes Lacs 1 et Ogou 2

Le laboratoire d'accélération accompagne la digitalisation au sein de deux états civils du Togo : Lacs 1 et Ogou2, chacune des communes étant appuyée à hauteur de 30 000\$. Cette

expérimentation fait suite à un challenge lancé à l'endroit des communes du Togo. L'application développée localement est mise en réseau entre le centre d'état civil de la commune et les centres de santé au sein de la commune. Elle permet de numériser le formulaire manuscrit de déclaration de naissance délivré par l'agent de santé (sage-femme) à la naissance de l'enfant. Ce formulaire est archivé automatiquement sur le serveur de la commune. Une fois le formulaire rempli en ligne, la déclaration de naissance est automatiquement accessible par le centre d'état civil, ce qui permet :

- L'établissement des statistiques de naissance au sein de la commune de façon automatique via l'application KADODO
- L'envoi des notifications (email, sms, WhatsApp) par le centre d'état civil aux parents afin de permettre le respect du délai d'établissement de l'acte de naissance dans les délais de 45 jours requis par la loi.
- La gestion informatisée des registres d'état civil de la commune
- La numérisation de l'acte de naissance consultable à tout moment par les services de la commune et d'autres services concernés par l'identité des citoyens de la commune concernée
- Le traitement informatisé des dossiers facilitant l'archivage numérique
- Une connexion permanente entre les centres de santé et le centre d'état civil.

A fin Novembre, l'utilisation de l'application a permis d'améliorer le taux d'enregistrement des naissances dans la commune des Lacs 1 le faisant passer de 67% à 81%.



Ambition 9 : Solidifier les structures de l'Etat et stabiliser ses comptes publics

Appui à la planification du développement et suivi des ODD

Le PNUD a poursuivi son appui à l'amélioration de la planification du développement et au suivi du PND et des ODD malgré un contexte marqué par les restrictions des activités et l'état d'urgence sanitaire. Le rapport national 2019 de suivi des objectifs de développement durable (ODD) a été finalisé et est disponible et donne l'état de réalisation des ODD au Togo afin de permettre l'amélioration des stratégies de développement. Le diagnostic des capacités nationales en suivi-évaluation a été réalisé afin de permettre de définir le Système Intégré de Suivi, Evaluation et de Reporting du PND et de la Feuille de Route 2025 du Gouvernement. De même, le PNUD apporte un appui technique et financier à l'élaboration de politique nationale sur la coopération au développement, au rapport sur la coopération au développement 2019 et au schéma d'aménagement transfrontalier intégré (SATI) à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso dont les drafts sont disponibles.

Amélioration du financement du développement

Afin d'accompagner les efforts de mobilisation des ressources du Togo, le PNUD et l'UNICEF sous le leadership du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies ont élaboré et mettent en œuvre le Projet d'amélioration du financement du développement. Ce projet vise



à créer les conditions d'une augmentation des ressources en vue de soutenir la nouvelle vision gouvernementale adoptée en octobre 2020 dans le cadre de la feuille de route 2025 « Un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable » ainsi que le financement des ODD. Le projet est la contribution des Nations Unies à la mise en œuvre intégrée des trois (3) Axes stratégiques de la Feuille de Route gouvernementale 2025. Le projet explorera les conditions de mobilisation de tous les flux de financement potentiels y compris d'origine privée. Les interventions opérationnelles concerneront le renforcement du dispositif de financement du développement du pays tenant compte de l'Agenda 2030, notamment pour une utilisation optimum des ressources internes et externes. Pour ce faire une attention sera accordée à la mise en place (1) d'un dialogue multipartite sur le financement des priorités de développement national, impliquant pleinement le secteur privé et associé à des actions coordonnées de mobilisation des ressources pour le développement durable et à l'exploration des opportunités de financement,



(2) un meilleur alignement de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation pour une accélération des cibles conformément au principe de ne laisser personne de côté, par le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques de toutes les parties prenantes, et le renforcement de la transparence et de la responsabilité. Particulièrement pour les secteurs de l'agriculture (ODD 1 et 8), de la santé/nutrition (ODD 3 et 1) et de l'éducation (ODD 4), des stratégies spécifiques (intégrées dans la stratégie globale de financement) seront élaborées pour accroître les financements privés, y compris innovants, afin d'accélérer le rythme auquel l'Agenda 2030 et la Feuille de Route Togo 2025, seront réalisés d'ici 2030. Le projet est articulé autour de quatre résultats interdépendants :

Résultat 1 : Une stratégie de mobilisation de financements durables, soutenue par un mécanisme institutionnel est élaborée et mise en œuvre

Résultat 2 : Les systèmes de planification et de

financement, les plans et les instruments sont intégrés

Résultat 3 : Des ressources privées et publiques sont mobilisées pour financer les ODD

Résultat 4 : Les risques opérationnels et institutionnels sont mieux identifiés

Il est financé à hauteur de 1 610 000 USD par le SDG Fund (1 000 000) le PNUD (410 000) et l'UNICEF (200 000) sur 24 mois.

En 2020, deux rapports sur l'efficacité des dépenses de nutrition et l'analyse de l'espace budgétaire pour la nutrition ont été élaborés. Ils montrent qu'il y a actuellement peu d'intérêt de la part de l'État et des investisseurs pour le financement de la nutrition et qu'il est nécessaire de développer pour ce secteur une stratégie de financement orientée vers l'État, les bailleurs de fonds mais aussi les opérateurs du secteur privé impliqués dans la chaîne nutritionnelle et alimentaire.



Ambition 10 : Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays

Ecovillages : Accès à l'énergie durable

Le PNUD a poursuivi le développement de l'initiative éco-village qui est une bonne approche de développement local intégrée qui permet d'inclure dans le système de développement des localités rurales autrefois exclues en matière d'accès à l'énergie, l'eau et restées pauvres. Dans ce cadre, le PNUD a étendu l'initiative éco-village aux localités de Zanvé dans la préfecture des Lacs, Klotchomé dans la préfecture de Haho, Doufouli dans la préfecture de Blitta, Amondé dans la préfecture de la Binah et Nassiète dans la préfecture de Tandjouaré.

En matière de promotion de solutions d'accès aux sources d'énergie propre abordable et durable, l'accompagnement du PNUD a permis à 1144 ménages dont 321 dirigés par les femmes, l'accès à l'énergie solaire à travers la réalisation de cinq minicentrales solaires pour l'éclairage public, l'électrification des ménages et la transformation des produits agricoles. Grâce à ces réalisations, 5640 dont 3384 femmes transforment leurs produits agricoles (maïs, riz, manioc etc) à partir des plateformes multifonctionnelles solaires alimentées par les minicentrales.

Par ailleurs, l'appui du PNUD à la réalisation de dix forages équipés d'électropompes solaires alimentant des mini-adduction d'eau potable a permis à 7650 personnes dans les éco-villages l'accès à l'eau potable pour la boisson et l'irrigation





des périmètres maraichers.

Pour permettre la reconversion des femmes carbonisatrices en d'autres activités moins destructrices des ressources forestières, le PNUD a appuyé la formation de ces femmes en productions maraichères et les a dotées en matériels pour l'installation des périmètres maraichers et des pépinières qui serviront au développement des plantations des fruitiers et d'essences forestières. Cette intervention largement adoptée par les femmes carbonisatrices a permis la reconversion de plus de 37% de ces dernières.

En dehors de ces actions qui renforcent également les moyens de subsistances des communautés rurales vulnérables, les populations de ces écovillages ont été formées et maîtrisent les techniques de production agroécologiques telles que la permaculture (techniques de paillage, production et utilisation des biofertilisants).



Projets de microfinancement du FEM

En 2020, dans le contexte socio-économique complexe de la pandémie de Covid-19, le PMF/ FEM a concentré son action sur l'équilibre entre la conservation et la réduction de la pauvreté, principalement parmi les communautés au sein des trois paysages prioritaires, notamment la Cuesta de Bombouaka, le bassin versant de la Kara et le Complexe fluvio-lagunaire du littoral, conformément aux orientations stratégiques nationales.

En effet, reconnaissant que les actions de conservation ne peuvent réussir sans l'implication à long terme des populations à proximité des ressources, le programme a adopté l'approche paysagère qui favorise la participation des communautés locales à la planification et à la gestion des écosystèmes, en partenariat avec les services étatiques, les autorités locales et d'autres parties prenantes.

En conséquence, la gravité des dangers imputables aux activités humaines pesant sur les écosystèmes a diminué, tandis que les moyens de subsistance des communautés participantes se sont améliorés, en particulier dans les localités où la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et des activités rémunératrices sont assurés.

Au cours de l'année, neuf (9) projets ont démarré leurs activités. A travers ces projets, des connaissances, expériences et moyens ont été mis à la disposition de plusieurs centaines de personnes, vivant majoritairement en milieu rural, pour lutter contre la pauvreté au moyen de la conservation de la diversité biologique, la lutte contre la dégradation des sols, la gestion des produits chimiques et déchets, l'accès à l'énergie, la lutte contre les changements climatiques et la création d'emplois.



RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES

Au cours de l'année, plusieurs formations ont été organisées, dans le cadre de la mise en œuvre des 9 projets, au profit de plus de 300 responsables d'ONG/OCB et producteurs agricoles, pour relever les défis environnementaux locaux. Elles ont porté sur diverses techniques, approches et outils, tels que : (i) la collecte, le tri et le recyclage des déchets ménagers, (ii) la fabrication et l'utilisation de composts, (iii) la construction des cordons pierreux, (iv) la collecte et le recyclage de papiers et cartons usagés, (v) l'aménagement sommaire des bas-fonds, (vi) le montage, l'installation et la maintenance de composantes des kits solaires, (vii) la création et l'exploitation de plantation d'anacardiens, (viii) les bonnes pratiques de production agricole, (ix) la production maraichère, et (x) l'apiculture.

En dehors de ces projets spécifiques, après les sessions des trois régions septentrionales en 2019, deux sessions de formation sur les pratiques innovantes de production d'intrants écologiques et organiques, ont été organisées pour les acteurs et techniciens agricoles des régions des



Plateaux et Maritime. Une cinquantaine d'acteurs et techniciens ont bénéficié de cette formation. Les pratiques enseignées sont : (i) la préparation de Bokashi, (ii) la reproduction de Bactéries Acido-Lactiques, (iii) la préparation de Biochar, (iv) la capture et reproduction de microorganismes de forêts, (v) la préparation de Super-Magro solide et liquide, (vi) la Bio activation des microorganismes de forêt, (vii) l'enrobage de semences, (viii) la préparation de solutions naturelles pour le contrôle des insectes et champignons, (ix) la préparation de Apichi pour le contrôle des insectes, (x) la préparation de phosphite, (xi) la préparation de bouillon minéral de chaux soufré, et (xii) la préparation d'Ormus.

Par ailleurs, pour permettre aux 9 organisations bénéficiaires du dixième round de financement du programme de se familiariser avec les principaux concepts, outils, règles et procédures de gestion des projets, la coordination nationale a organisé une formation virtuelle, au profit des responsables d'ONG/OCB.

Les principaux sujets abordés au cours de la formation sont :

- Les objectifs, domaines d'intervention et approches du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et son programme de microfinancements ;
- Les orientations stratégiques nationales pour la 7e phase opérationnelle du PMF/FEM ;
- La capitalisation, la gestion des connaissances et la durabilité des projets communautaires ;
- La communication et la visibilité des projets ;
- L'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans les projets de développement ;

- Les règles et procédures de gestion administrative et financière des projets PMF/FEM.

CONSERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Les forêts jouent un rôle important dans la régulation du climat, l'amélioration des sols, ainsi que dans la conservation des espèces animales et végétales. La santé des forêts et les moyens d'existence des populations locales qui vivent autour de cet écosystème sont étroitement liés.

En effet, ces populations sont dépendantes des ressources forestières pour leurs cultures, pour la collecte de bois de chauffe, de plantes médicinales, de miel et de nombreux produits forestiers non ligneux.

Malgré ces nombreux avantages économiques, sociaux, culturels, écologiques et sanitaires, la déforestation se poursuit à un rythme alarmant. L'aggravation de la pression démographique et la demande des produits forestiers et de terres agricoles ont progressivement déstabilisé et fragilisé les écosystèmes forestiers. C'est le cas de la forêt communautaire de Agbédougbe (localisé dans le canton de Djéméni, préfecture de Haho).

C'est dans ce contexte que l'ONG DNS a bénéficié des appuis du PMF/FEM pour initier des actions de conservation et de valorisation de ladite forêt, de 23 ha, conformément au plan simple d'aménagement et de restauration qui a été adopté grâce à l'appui de la FAO.

L'appui du PMF/FEM a permis, entre autres, de :

- L'enrichissement de 4,5 ha de poches dégradées de la forêt, avec 2,180 plants de Senna siamea, Azadiracta indica et Anogeissus leiocarpus sont plantés en bois-énergie ainsi que, 3,500 plants de Khaya senegalensis et de Terminalia superba et 460 arbres fruitiers, qui sont entretenus dans des parcelles agricoles (système Taungya) et également protégés par des pare feu qui les mettent à l'abri des feux de végétation ;
- L'installation de 39 ruches dans la forêt pour l'élevage des abeilles et l'exploitation de miel.



- La formation et l'équipement de 13 apiculteurs. Par ailleurs, dans le cadre de la conservation de la diversité biologique, le Comité Villageois de Développement de Ando Kpomey (Localité située dans le canton de Ando, préfecture de l'AVE), a bénéficié de l'appui du PMF/FEM.

En effet, la retenue d'eau de la localité, créée en 1992, connaît un phénomène d'ensablement qui provoque l'inondation des champs riverains avec des risques d'attaque des paysans par des crocodiles qui l'ont colonisée.

Face à cette menace, le financement du PMF/FEM a permis d'augmenter à 14453.3 m3 la capacité de rétention de la cuvette, d'améliorer les conditions

d'existence des crocodiles et autres animaux qui y vivent et d'offrir la possibilité de canaliser l'eau, en saison sèche, pour produire des cultures maraichères en aval.

LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES ET LA DESERTIFICATION

En 2020, deux projets ont été financés par le PMF/FEM, dans l'optique de contribuer à atteindre la cible 15.3 des ODD, ainsi que les cibles nationales de neutralité en matière de dégradation des terres.

Le premier projet, mis en œuvre dans le canton



- L'aménagement d'un site de 3 ha pour le développement des activités de maraîchage, par le fonçage de puits, la mise en place de la clôture, la dotation en semences et le suivi-accompagnement technique, au profit de 65 producteurs, dont 39 femmes.

Le second projet est exécuté dans le canton de Lassa, dans la préfecture de la Kozah. Intitulé gestion durable des eaux et des sols dans le canton de Lassa, ce projet, en cours, vise à réduire la dégradation alarmante des sols et des formations végétales sur les flancs des collines. Il a permis :

- L'installation de 1000 m de cordons pierreux ;
- La formation de de 30 jeunes leaders communautaires (2 autorités coutumières, 7 membres de CVD, 1 représentant de CCD, 10 responsables de femmes et 10 responsables de jeunes) sur la culture en terrasse et les bonnes pratiques de gestion des terres et des eaux ;
- Le reboisement des berges de 5 cours d'eau, avec 2000 jeunes plants de *Azela africana*, *Khaya senegalensis*, *Cassia siamea*, *Anacardium occidentale*, *Manguifera indica* et *Parkia biglobosa* ;
- La construction d'une digue artisanale et 2 bassins de rétention d'eau, pour le développement des activités maraîchères.



de Tonte (préfecture de Tône) a ciblé les jeunes et les femmes et permis d'améliorer les moyens d'existences des populations locales. En effet, l'appui du PMF/FEM a permis :

- La formation et l'organisation d'une visite d'échange, en faveur de 30 couples, pour leur permettre de maîtriser les pratiques innovantes d'agroforesterie, de conservation des eaux et sols, de production maraîchère et d'élevage ;
- L'appui et l'accompagnement des 30 couples dans l'installation de leurs parcelles agroécologiques ;
- Dotation des 30 couples de kits (cheptel, bergeries/porcheries, suivi vétérinaire) pour la pratique de l'élevage traditionnel amélioré de porcs et de petits ruminants (chèvres et moutons) ;

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans le domaine des changements climatiques, le PMF/FEM a appuyé la mise en œuvre de deux projets en 2020.

Le premier projet est exécuté dans le canton de Kpizindè, dans la préfecture de la Kozah. Il a pour objet d'améliorer l'accès à l'énergie, grâce à l'électrification solaire des ménages. Les principaux résultats obtenus sont :

- Formation, à Agomé Sevah, de 4 femmes de la localité en technique de montage, d'installation et de maintenance des kits solaires ;
- Installation et utilisation des kits solaires dans plus de 41 ménages.

Le second projet est exécuté dans le canton de Djamdè, dans la préfecture de la Kozah. Intitulé création de plantation d'anacardiers dans 5 écoles riveraines du parc de Djamdè, ce projet consiste à aider les élèves de la localité à se familiariser avec les questions environnementales et à jouer pleinement leurs rôles en matière de protection et de préservation des ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques.

Le projet a soutenu la création de 20,9 ha de plantations scolaires. Tout en contribuant à augmenter la couverture végétale et à lutter contre les effets négatifs des changements climatiques, il permettra de renforcer la résilience économique dans la localité, grâce à l'exploitation des noix de cajou.

GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES ET DECHETS SOLIDES

La gestion des déchets, en milieu urbain, est l'un des problèmes majeurs auxquels les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les ménages sont confrontés. L'accroissement de la population, ainsi que les changements de modes de production, de consommation et de vie sont la cause de multiplication de la quantité, mais également de la nocivité de ces déchets.

En 2020, le PMF/FEM a appuyé 3 projets dans ce domaine :



Le premier projet est exécuté dans la commune de Golfe 7, à Ségbé. Intitulé installation d'une unité de recyclage de papiers et cartons usagés, il a pour objet de recycler en meubles, pour un établissement scolaire en milieu rural. En cours d'exécution, le projet a permis :

- L'aménagement d'un site pour abriter l'unité de recyclage ;
- L'acquisition et l'installation des équipements (malaxeuse, broyeuse, balance, scie électrique, etc.)
- L'acquisition d'un tricycle pour convoier les déchets des sites de collecte vers le site de recyclage ;
- La collecte de 8 tonnes de déchets.

Le second projet, intitulé compostage des déchets



ménagers de la commune de Tchamba 1, est exécuté à Tchamba. Il a permis :

- L'aménagement d'un site, pour accueillir les déchets collectés ;
- Construire des infrastructures (hangar, bâtiment, compostières, etc.) ;
- Formation des jeunes pour le tri et la production de composts ;
- Collecte de 392 m³ de déchets solides ménagers et production de 7,8 tonnes de compost, dont une partie est vendue aux maraichers de la localité ;
- Mise en terre de jeunes plants de *Gmelina arborea* et *Cassia siamea* ;
- Installation d'un site de maraichage.

Le troisième projet est exécuté dans le canton de Bogou, dans la préfecture de Tandjoaré. Il consiste à installer une unité, en faveur d'un groupement de femmes, pour produire et vulgariser des biopesticides à base de graines de neem et à accompagner les producteurs agricoles de la région pour son adoption. Les principaux résultats partiels du projet sont :

- Construction et équipement d'un bâtiment de trois pièces, avec hangar, et une aire de séchage des graines de neem, pour abriter l'unité de production ;
- Acquisition et installation des équipements (malaxeuse et presse à huile) ;
- La formation des femmes à l'utilisation des équipements.



Les Communications Nationales et l'appui aux Contributions Déterminées au niveau national (CDN)

L'appui du PNUD au gouvernement du Togo en matière des changements climatiques s'est traduit dans l'accompagnement au respect des engagements pris par le pays à l'accord de Paris sur les changements climatiques à travers la mise en œuvre de la révision des Contributions Déterminées au niveau national (CDN) et la préparation des communications nationales et les rapports biennaux sur les changements climatiques. Dans ce cadre les interventions du PNUD ont visé essentiellement à assurer la disponibilité de données actualisées sur le phénomène des changements climatiques et les risques de catastrophes.

Ainsi, les capacités de 48 experts nationaux ont été renforcées en matière d'évaluation des politiques et des mesures d'atténuation dont 27 experts sur l'utilisation du modèle EX-ACT (EX-Ante Carbon balance Tool) utilisé pour les secteurs de l'Agriculture, Foresterie et Autres utilisations des Terres (AFAT) et 21 experts sur l'utilisation du modèle GACMO (Greenhouse Gas Abatement Cost Model) qui est utilisé pour les autres secteurs. Cinq rapports d'inventaires de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'Energie, Agriculture, Foresterie et autres Affectations des Terres (AFAT), des Procédés industriels et utilisation des produits (PIUP) et des déchets ont été élaborés et validés par les acteurs nationaux. Ce qui permis de compiler le Rapport national d'inventaire de gaz à effet de serre du Togo qui a été également validé.

L'évaluation de la vulnérabilité et d'adaptation aux effets et impacts néfastes des changements climatiques a été conduite dans les secteurs de la zone côtière, établissements humains et santé, l'agriculture, de la foresterie et autres affectations des terres et de l'énergie) et dont les rapports sont validés.

En prélude aux études d'atténuation et pour





permettre de disposer des données précises permettant d'établir les scénarios réalistes, des études techniques ont été conduites sur : (i) le potentiel des énergies renouvelables, (ii) l'analyse de la demande et les simulations des prélèvements pour les eaux de surface et souterraines dans les bassins, (iii) l'analyse économique et sensibilité climatique des principales cultures principales vivrières telles que le maïs, le mil, le sorgho, le riz, l'igname et le manioc, (iv) les potentialités de réduction de GES des foyers améliorés, (v) le potentiel de réduction de GES dans le secteur des transports en se basant sur les mesures incitatives adoptées par le gouvernement dans ce domaine, et (vi) l'évaluation des contraintes, lacunes, besoins en ressources techniques, financières, en renforcement des capacités, en transfert de technologie et aides reçues par le

Togo est disponible.

Pour assurer une révision consensuelle des contributions déterminées au niveau national (CDN), des concertations nationales appuyées par le PNUD ont permis à 208 acteurs nationaux d'être sensibilisés sur le contenu et le processus de révision des CDN. Par ailleurs la composante adaptation du document des CDN révisées a été élaborée et est en attente de validation. Il en est de même pour le document de projet de la mise en œuvre des CDN pour le Togo.

Les résultats des études permettront aussi bien l'élaboration de la quatrième communication nationale, le rapport biennal actualisés que la révision des engagements du Togo contenues dans le document des CDN.



AXE 4

Perspectives :
Poursuite des Projets,
Nouvelles Initiatives et
Projets







GOVERNANCE

A la lumière des acquis engrangés dans la mise en œuvre des projets ainsi que des défis qui subsistent, il y a lieu d'envisager les perspectives suivantes dans le domaine du renforcement des institutions publiques, des droits de l'homme et de la justice de la décentralisation et du développement local inclusif, de la lutte contre la corruption, de la prévention des conflits et de l'extrémisme violent ainsi que la participation et l'autonomisation des femmes et des filles.

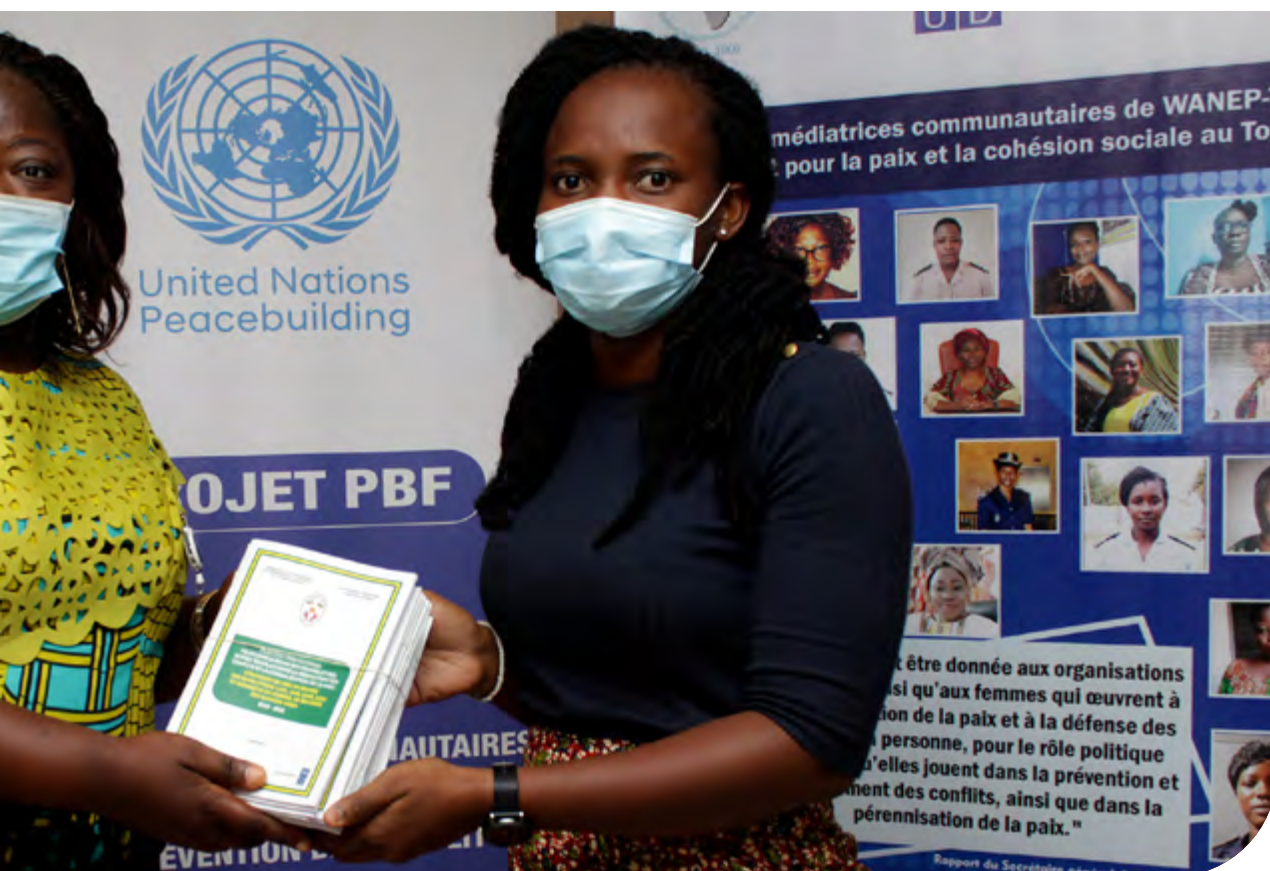
Les institutions de la république notamment, l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle et la Commission nationale des droits de l'homme ainsi que les institutions de contrôle et de prévention des de la corruption seront soutenues dans leurs processus de modernisation et d'amélioration de leur efficacité. En l'occurrence l'Assemblée nationale va opérationnaliser avec le PNUD l'e-parlement à travers un système de digitalisation susceptible d'accélérer le traitement des dossiers.

Les droits de l'homme et la justice demeurant au cœur de l'intervention du PNUD en matière de la gouvernance, les appuis seront poursuivis dans le cadre du processus d'examen périodique universel et des rapports périodiques aux organes de traité et la mise en œuvre des recommandations. Le soutien à l'accès à la justice des populations en particulier les plus vulnérables sera intensifié à travers le renforcement des 8 maisons de justice opérationnelles et les nouvelles qui seront créées.



La transparence, la redevabilité et la lutte contre la corruption étant des facteurs essentiels de l'efficacité des ODD, le PNUD soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Prenant en considération, le contexte régional très affecté par les conflits communautaires et ceux liées à l'extrémisme violent, le PNUD poursuivra son accompagnement au niveau central pour la l'élaboration de la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent pour l'organisation des consultations régionale, nationales, et communautaires des populations en mettant un accent particulier sur la participation des femmes et des jeunes. Le PNUD continuera également son appui aux initiatives favorisant le dialogue civilo-militaire et des projets connecteurs des jeunes dans les communes avec la subvention du Fonds



de consolidation de la paix des Nations afin de renforcer leurs participations à la prise de décision à tous les niveaux.

Dans le cadre de la décentralisation, le PNUD va poursuivre son appui à la mise en œuvre du programme national de renforcement de la décentralisation et du développement local inclusif. Au moins dix (10) nouvelles communes seront accompagnées dans l'élaboration de leur plan de développement communal (PDC). Par ailleurs, un. Le PNUD compte également accompagner le renforcement des capacités des communes sur les commandes publiques et la maîtrise d'ouvrage communale en partenariat avec l'ARMP, la mise en place de Système d'Information Géographique dans certaines communes, l'amélioration de la mobilisation et la gestion des ressources financières locales, la digitalisation des services communaux et du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des

Territoires (MATDDT).

Dans le domaine de la promotion du genre, du leadership et de l'autonomisation des femmes, le PNUD va soutenir l'actualisation du programme national du leadership et d'excellence académique des filles et les bourses aux meilleures filles bachelières tout en ciblant les filles brillantes dans les milieux ruraux au niveaux collèges et lycées pour des accompagnements adaptés. S'agissant de l'autonomisation économique, le PNUD intensifiera son appui en formation et équipements aux coopératives de femmes agricultrices et transformatrices en milieu rural. Le PNUD soutiendra également le renforcement des capacités des femmes entrepreneures pour accroître leur accès aux marchés publics, à l'e-commerce.

De façon générale, en plus de ces initiatives spécifiques, toutes les interventions du PNUD prennent en compte la dimension genre.



Projet Impact Communautaire 2030

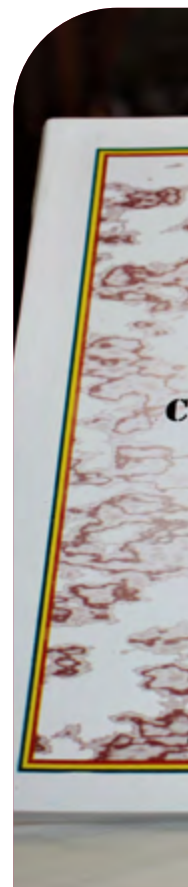
Œuvrer davantage avec célérité à ne laisser personne de côté est le but visé par le PNUD en initiant le projet impact communautaire 2030. Il prévoit transformer positivement et durablement la vie des hommes et femmes, adultes et jeunes à travers le ciblage et la mise en œuvre de projets concrets susceptibles d'apporter des réponses rapides, immédiates et durables aux besoins des populations les plus vulnérables. La priorité sera accordée aux femmes, aux enfants et aux jeunes vivant en milieu rural.

L'initiative permettra de :

(i) renforcer la résilience et les capacités d'adaptation des individus et des ménages et ii) d'améliorer l'accès des populations rurales aux soins de santé, à l'éducation de qualité, à l'eau potable, à une énergie durable et à un coût abordable et aux nouvelles technologies.

Les résultats attendus de ce projet sont :

(i) la réalisation des infrastructures et services innovants améliorant les conditions de vie des populations, (ii) l'amélioration de l'accès des populations à l'énergie durable dans les localités cibles est améliorée, (iii) le développement de l'entrepreneuriat rural et agricole pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes et (iv) l'identification et la mise en œuvre d'initiatives et solutions innovantes en matière de digitalisation des services sociaux, administratifs et financiers.







CROISSANCE INCLUSIVE

Le Pilier croissance inclusive et accès aux services sociaux de base va contribuer au renforcement de la résilience économique et sociale afin de contribuer au relèvement et de remettre le Togo sur sa trajectoire de développement en alignement aux projets prioritaires de la Feuille de Route Gouvernementale 2025.

En 2021, le PNUD va accompagner l'amélioration des mécanismes de financement et l'accès au financement par les Très petites et moyennes entreprises, à travers la Facilité pour l'Innovation et l'Accélération, la disponibilité des incubateurs dans au moins 2 régions à l'intérieur du pays en tenant compte de leurs potentialités. Le bureau accompagnera l'élaboration de la Politique nationale de l'emploi et l'amélioration du fonctionnement du Système d'Information sur le Marché du Travail (SIMT). Il va également apporter un appui institutionnel à la mise en place de la Togo Commodity Market Place et du e-certificate.

En matière d'accès aux services de base, le PNUD accompagne le Gouvernement dans l'extension de la couverture maladie universelle à travers 2 projets. Dans le cadre du projet de télémédecine, le Gouvernement avec l'appui du PNUD va exploiter les potentialités du numérique dans le domaine de la santé afin d'améliorer l'accès aux soins de santé par les populations. Ainsi il va mettre en place le centre national de santé digitale, réorganiser le développement de





la télémédecine au Togo et lancer le projet de télé échographie. Le second projet vise à mettre en place un mécanisme d'offre d'une assurance maladie aux acteurs du secteurs informel, en particulier les femmes, et à mettre en place un mécanisme adéquat et efficace de prise en charge des soins de santé des personnes vulnérables grâce à l'amélioration du fonctionnement du Fonds d'indigence.

Le bureau travaille également avec le Gouvernement à la création de meilleures conditions de financement du développement à travers l'accompagnement technique et financier à la mise en place de l'Agence de promotion des investissements et la création du portail et du guichet unique des investissements, la mise en place du Cadre national de financement intégré et l'élaboration de la stratégie de financement du développement ainsi que la redynamisation de la Plateforme de Gestion de l'Aide.

De même, le PNUD va contribuer à l'assistance technique pour la réalisation du RGPH5 et l'Examen de la Politique de Transformation Economique. Il va renforcer le fonctionnement du SIG au niveau régional. Le PNUD va poursuivre son accompagnement à l'amélioration des capacités de planification du développement grâce à la prise en charge de la formation de la seconde année de master de 38 cadres de l'administration publique en master planification du développement.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET CLIMAT

La poursuite de l'appui du PNUD au Togo dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, la résilience face au changement climatique et aux catastrophes s'appuiera sur les leçons apprises de la situation de la crise sanitaire à la COVID-19, les nouveaux développements politiques et stratégiques au niveau national (Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025, l'effectivité de la décentralisation) et les opportunités de partenariat, surtout avec le secteur privé.

Dans cette perspective, les interventions du PNUD se focaliseront sur la mise en œuvre des activités à fort impact pour les communautés et les écosystèmes.

Ainsi, le Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial, pour les prochaines années, poursuivra la démultiplication de ses actions de gestion des ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques, en impliquant les collectivités territoriales et en soutenant davantage les initiatives communautaires de reboisement et de conservation des écosystèmes, dans la perspective de réalisation de la cible de 25% de couverture forestière en 2025.

Pour renforcer l'appropriation nationale dans ce domaine, les principales actions consisteront à : (i) capitaliser et communiquer davantage sur les résultats obtenus,



pour la mobilisation des ressources, la consolidation des actions à fort impact pour les communautés et les écosystèmes, et la synergie d'action dans les paysages prioritaires ; (ii) organiser des rencontres de partage de connaissances et d'expériences avec les principaux acteurs/partenaires intervenant dans le secteur ; et, (iii) poursuivre le plaidoyer pour l'opérationnalisation d'un cadre de concertation multi-acteurs, la cartographie des potentialités régionales/prélectorales/communales en matière de reboisement, le renforcement des capacités des services déconcentrés et décentralisés de gestion de l'environnement et le renforcement du partenariat entre Gouvernement, les OSC, les collectivités, la Recherche et le Secteur Privé.

La mise à l'échelle de l'initiative Eco-village, sur la base des succès enregistrés, sera renforcée par l'identification de nouveaux villages et l'accélération de la réalisation des



infrastructures d'accès à l'énergie propre, à l'eau potable et le développement des moyens de subsistance compatibles avec les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles.

L'accès aux énergies renouvelables pour l'autonomisation économique des populations en milieu rurale au Togo sera accéléré à travers la mobilisation des ressources propres au PNUD et d'autres ressources issues des partenariats qui seront développés avec le secteur privé.

Une priorité sera accordée à gestion des risques de catastrophes et au relèvement post catastrophe à travers le renforcement du cadre stratégie et des capacités d'intervention des structures clés en matière de collecte et de dissémination des données météorologiques et hydrologiques.

L'appui du PNUD va se poursuivre en matière de la préparation de la Quatrième

Communication Nationale (QCN) et du Deuxième Rapport biennal Actualisé (DRBA) sur les changements climatiques ainsi que la révision et la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) dans le cadre de l'accord de Paris sur les changements climatiques.

Le portefeuille environnement du PNUD sera élargi avec la formulation du Projet de gestion durable des terres et des écosystèmes semi-arides dans les régions des Savanes et de la Kara à soumettre au FEM et de la note conceptuelle du projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables du Togo aux effets des changements climatiques à travers la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et l'Approvisionnement en Eau Potable l'Hygiène et l'Assainissement sensibles au climat à soumettre au Fonds Vert pour le climat.

An aerial photograph of a village nestled within a dense, lush green forest. The village consists of numerous small, rectangular buildings with various roof colors, including blue, white, and brown. Some buildings appear to be under construction, with visible wooden frames. The ground is a mix of dirt paths and patches of vegetation. The forest surrounding the village is thick and vibrant green, with some taller trees and palm trees visible. The overall scene depicts a rural settlement in a natural, forested environment.

CONCLUSION

La crise sanitaire due à la pandémie du covid-19 va durablement impacter l'élan de croissance des pays en développement. Ses effets à long terme ont touché tous les aspects socio-économique et environnementaux dans tous les pays de la planète, creusant les inégalités sociales et accroissant davantage l'extrême pauvreté. Aujourd'hui, l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 constitue un réel défi malgré les progrès accomplis jusque-là. Mais rien n'est joué et l'espoir est là.

Le PNUD continuera d'appuyer le Togo à réagir d'urgence et efficacement au COVID-19 dans le cadre de sa mission d'éradiquer la pauvreté, de réduire les inégalités et de renforcer la résilience aux crises et aux chocs.

Cette pandémie nous aura appris une leçon fondamentale : Le développement durable reste et demeure une quête permanente du bien-être de l'homme en harmonie avec un environnement préservé.

Ce défi, nous ne pouvons le réaliser qu'ensemble !





- 📍 Programme des Nations Unies pour le développement
40, Avenue des Nations Unies | BP 911 Lomé, Togo
- ☎ +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08 |
- ✉ registry.tg@undp.org |
- 🌐 www.tg.undp.org |
- 📺 PnudTogo |
- 📘 Pnud.Togo |
- 📺 PNUD Togo

© PNUD Togo 2021